



45

Crise

du Covid-19

“Groupama
au chevet des entreprises
de son territoire”

Éric Gelpe, directeur général de GPVL.

P4-5

P6



■ Savons Arthur : l'exigence de la qualité

P8



■ L'événementiel prépare sa sortie de crise, mais pour quand ?

P19



■ ADL : région Centre-Val de Loire et toute la France

P24 à 29



■ Tourisme : vers une reprise pour cet été ?



édito

“

Depuis le 11 mai, la France et a fortiori le Val de Loire, se réveillent tout doucement d'une longue léthargie, contrainte par le Covid-19.

Si la prudence est toujours de mise, la situation sanitaire restant préoccupante, les français reprennent progressivement le chemin de leur bureau, de leur chantier ou de leur commerce.

Cette reprise de l'activité demande aux dirigeants et aux salariés des trésors d'imagination pour garantir un niveau de protection suffisant face au virus, tout en tentant de maintenir les objectifs de production. Mais chacun a su s'adapter en développement de nouvelles méthodes de travail, petites astuces ou nouveaux produits de protection. Car, par conséquent, si nous allons « *devoir vivre avec le virus* » encore quelque temps, comme l'a déclaré le Premier Ministre, nous allons devoir également « *travailler avec* ».

Et s'il y a un secteur qui est particulièrement touché par cette crise, et qui doit faire preuve d'une incroyable adaptabilité et d'ingéniosité pour y faire face, et préparer l'avenir, c'est le secteur du tourisme et de la restauration. Les monuments, parcs et jardins rouvrent progressivement sur tout le territoire sous réserve du respect des mesures sanitaires. Les restaurateurs, eux, attendent toujours d'être fixés sur leur sort : pourront-ils ouvrir le 2 juin et surtout dans quelles conditions ? (à l'heure où nous imprimons cette édition, les nouvelles mesures gouvernementales n'ont pas encore été annoncées).

Alors, va-t-on voir revenir, en Centre-Val de Loire, les millions de touristes annuels ? C'est la question que nous avons posé dans notre dossier spécial de ce mois-ci.

Les acteurs de ce secteur économique clé pour la région sont dans tous les cas fortement mobilisés, malgré les nombreuses inquiétudes qui persistent, pour faire rayonner à nouveau le patrimoine ligérien.

Bonne lecture et prenez-soin de vous,
La Rédaction

”

La citation :

« **Le patrimoine peut sauver l'économie** »,
a réagi Stéphane Bern suite à l'annonce de la réouverture
des sites de la région

À ORLÉANS, SOYEZ AU PREMIER RANG !

BE ON TOP
OF YOUR GAME
IN ORLÉANS!

CO Met

POUR VOS
ÉVÈNEMENTS
À PARTIR DE 2022,
UN ÉQUIPEMENT
MODULABLE
UNIQUE
EN FRANCE !

FOR YOUR EVENTS
FROM 2022,
THE ONLY MODULAR
EVENTS SPACE
OF ITS KIND
IN FRANCE!



ARENA SPORTS
& GRANDS
ÉVÈNEMENTS
10 000 PLACES

SPORTS
ARENA
& MAJOR EVENTS
10,000 SEATS

PALAIS
DES CONGRÈS
& AUDITORIUM
1 000 PLACES

CONFERENCE
CENTRE
& AUDITORIUM
1,000 SEATS

PARC DES
EXPOSITIONS
35 000 M²

EXHIBITION
CENTRE
35,000 M²



PRÉPAREZ VOTRE ÉVÈNEMENT
DÈS MAINTENANT !
ORGANISE YOUR EVENT NOW!

www.convention-orleansmetropole.com
congres@tourisme-orleans.com
+33 (0)2 38 24 01 68/69



ORLÉANS
MÉTROPOLÉ



Groupama au chevet des

L'assureur mutualiste Groupama Paris Val de Loire, mobilise 2M€ pour participer au fonds de revitalisation Revi'centre. Groupama vient ainsi en aide aux PME de moins de dix salariés.

Dans la gestion de la crise sanitaire qui secoue le monde économique, on a loué les efforts de l'État, de BPI et des banques pour financer le maintien des entreprises, mais plus rarement des assureurs, qui au contraire ont souvent été malmenés.

Groupama Paris Val de Loire, GPVL, prend le contre-pied en s'impliquant dans le circuit de refinancement de l'économie locale, et en venant en aide aux entreprises fragilisées par la crise. Elle vient de mettre 2M€ à la disposition des GPA Centre pour le fonds de revitalisation Revi'centre.

Revi'centre est une association loi 1901, créée en 2017 pour assurer la gouvernance du fonds qui perçoit habituellement les montants issus de la revitalisation du territoire. Il collecte les contributions des entreprises contraintes mais aussi les contributions volontaires d'entreprises. « Depuis quelques années, explique Emmanuel Lemaux, Commissaire au Redressement Productif de la Région Centre, il y a eu peu de plans sociaux, on ne peut que s'en féliciter ! Les contributions volontaires sont donc autant de belles possibilités de financement ».

En effet, quand une entreprise de grande taille ferme un site de production pour se restructurer, la loi lui impose de compenser l'emploi perdu par une participation financière à hauteur de quatre SMIC par emploi détruit. Géré sous la tutelle de l'État (la DIRECCTE) et de la Région (Dev'Up), ce fonds est utilisé pour venir en aide aux entreprises les plus fragiles. Ces dernières sont souvent repérées en amont par les GPA, Groupements de Prévention Agréés, et accompagnées par le réseau Initiative qui gère l'argent débloqué (lire notre édition numérique du mois de mai).

Alain Mercier, président de Re-



Emmanuel Lemaux, Commissaire au Redressement Productif de la région Centre.



Éric Gelpe, directeur général de GPVL.

“ Revi'Centre récupère l'argent sur les territoires pour le redistribuer, en fonction des propositions du Préfet et de la Région. Les bénévoles sur le terrain font un vrai travail d'experts ”

vi'centre précise que « l'association récupère l'argent sur les territoires pour le redistribuer, en fonction des propositions du Préfet et de la Région. Les bénévoles sur le terrain font un vrai travail d'experts ».

Quand les entreprises secourent les entreprises

« Nous nous sommes demandé comment aider les entreprises. De par notre nature mutualiste nous n'avons pas à verser de dividendes à des actionnaires, aussi l'intégralité de nos résultats est réinvestie dans notre activité et renforce ainsi notre capacité à absorber des chocs majeurs, et donc notre capacité à mieux protéger dans la durée nos assurés-sociétaires.

Sur notre territoire qui compte 14 départements, nous avons de solides et de nombreux accords avec

le réseau Initiative, explique Éric Gelpe, directeur général de GPVL. Nous avons aussi des relations fortes avec la BGE, la CPME, en particulier dans les départements ligériens de la Région. Abonder ce fonds est donc cohérent avec notre ADN, fortement lié au territoire. Prêter 2M€ sans intérêt à Revi'centre, c'est prêter à des entreprises qui en ont besoin, celles qui souvent ont des difficultés à accéder aux différents dispositifs de soutien. Les PGE ont souvent aidé des entreprises plus grosses, le fonds de solidarité, les plus petites. Nous venons en complément pour combler les trous dans la raquette, en mettant à disposition de la trésorerie et ainsi contribuer à relancer l'économie locale en sortie de confinement. Cela concerne toutes les PME de moins de 10 salariés, y compris celles qui

auraient bénéficié d'aide de l'État. Parfois 10 000 € suffisent à sauver ou maintenir plusieurs emplois ».

C'est Emmanuel Paragot qui préside le réseau Initiative en Région Centre ; « avec cet argent, dit-il, nous venons en aide aux entreprises de moins de dix salariés qui, bien qu'en difficulté, présentent des solutions techniques qui permettront de rebondir. Nous ferons le montage technique de tous les dossiers, en parallèle d'un autre fonds, le fonds Renaissance, qui lui est dédié aux entreprises de moins de vingt salariés ».

Avec Revi'centre, c'est le financement privé, issu d'entreprises en bonne santé, qui vient en aide à des entreprises qui le sont moins. « Nous financerons à taux zéro les dettes et la créance, détaille Pa-



entreprises de son territoire

trice Duceau, président des GPA de la région Centre. Les banques financeront les investissements par leur abondement et un fort effet de levier ».

« Revi'centre peut même aller jusqu'à prendre momentanément la majorité au capital d'une entreprise », ajoute Alain Mercier.

Où l'on voit que le risque est pris dans ce cas, non pas par les banques, mais par Revi'centre. Compte tenu de la crise actuelle, le temps de réactivité sera sans doute un peu plus long car les dossiers sont plus lourds, « mais nous croyons dans la personne et son projet, poursuit Emmanuel Paragot, en privilégiant la pérennité ». Le taux de réussite avoisine les 90 % ! qui dirait mieux ?

La boucle est bouclée

En région centre, le réseau Initiative et les GPA gèrent actuellement le redressement de milliers d'entreprises. L'abondement de Groupama devrait permettre d'aller plus loin encore.

Et si actuellement, ce sont essentiellement les territoires d'Orléans, de Blois et de Tours qui sont concernés, les autres départements de la Région Centre-Val de Loire s'inspireront peut-être ultérieurement de la démarche. Par son apport substantiel, Groupama finance les entreprises qui vivent sur son territoire et qui sont bien souvent ses clients. Ainsi, quand l'Assureur mutualiste confie à Revi'Centre une part d'actif circulant, c'est autant d'argent prêté et qui revient à l'économie locale. Revi'centre devient un facilitateur de l'économie du territoire. « Dans ce contexte de crise, c'est effectivement la volonté d'aider les TPE et PME les plus touchées qui nous anime, poursuit Eric Gelpé. Nous avons beaucoup prélevé sur notre compte d'exploitation pour soutenir nos sociétaires, et nous



Patrice Duceau, président des GPA de la région Centre.



Emmanuel Paragot, président d'Initiative Centre.

“ Prêter 2M€ sans intérêt à Revi'centre, c'est prêter à des entreprises qui en ont besoin, celles qui souvent ont des difficultés à accéder aux différents dispositifs de soutien ”

avons abondé pour notre quote-part aux fonds d'État ». Rectifions donc une idée reçue : les assureurs, dans leur grande majorité, se sont largement associés aux initiatives de l'État et ne sont pas restés inactifs. Par des reports et des réductions de cotisations notamment. Pour les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, ainsi que pour les commerces en boutique, GPVL a annulé jusqu'à trois mois de cotisations et réfléchirait même à aller plus loin. « Il est vrai que nos

contrats ne couvrent pas les pertes d'exploitation du type de celles provoquées par le confinement, à quelques exceptions près pour lesquelles nous assumons nos responsabilités ».

S'agissant de Revi'Centre, « oui, il y aura sans doute un peu de casse et nous perdrons un peu d'argent, admet Eric Gelpé. Nous l'avons intégré, c'est notre contribution au soutien de l'économie des départements du Loiret, du Loir-et-Cher et

de l'Indre-et-Loire.

Une démarche citoyenne, dans le prolongement de notre histoire, de ce que nous faisons déjà à travers les multiples actions de solidarité de nos Caisses locales ».

GPVL engage semble-t-il une réflexion similaire pour les départements picards (Hauts de France) compris dans son territoire. Avec également le réseau Initiative.

Nicolas Duesme



Savons Arthur : l'exigence de la qualité

Le bio, le vrai, Arthur est tombé dedans quand il était petit. Avec des parents exigeants et engagés, il était normal que le jeune homme décide de créer lui-même ce qu'il ne trouvait pas dans le commerce : des savons bio aux ingrédients scrupuleusement sélectionnés.

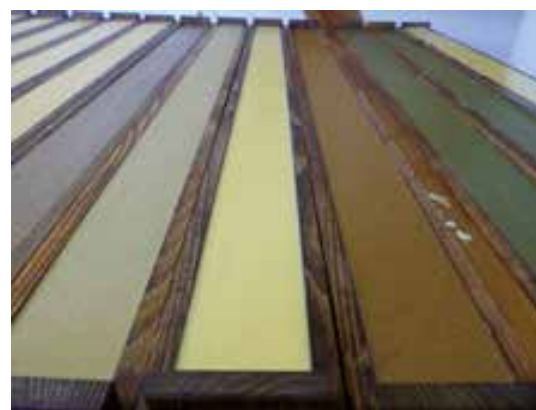
Est-on plus exigeant quand on est entré dans une démarche prônant le respect de la planète et de ses ressources et donc que l'on consomme bio ? Sans doute... Et exigeant, Arthur l'est assurément ! Alors qu'il est étudiant en chimie, le jeune homme décide de monter sa propre savonnerie. « Mes parents consomment bio depuis 30 ans. On a été élevé comme ça. Pourquoi fait-on attention à ce que l'on mange et pas aux produits que l'on met sur sa peau ? » Arthur se met à fabriquer des savons pour sa famille, ses amis... Et son entreprise, Savons Arthur, grandit...

Pendant un an, il mène de front ses études et la gestion de sa société. En 2015, il embarque son père dans l'aventure. « Quand mon père a vu comment je fabriquais mes savons, il a quitté son travail de cuisinier à domicile et m'a rejoint. Concevoir des savons, c'est comme concocter un bon petit plat. On part des meilleurs produits, on les sublime et on en obtient un autre, beau et bon... La chimie, quand on n'utilise pas beaucoup de réactifs, c'est comme la cuisine... Un savon, c'est un mélange d'huile d'olive et de soude, il n'y a rien de plus basique... »

Aller au-delà du bio

Aujourd'hui, la savonnerie, qui produit 20 000 unités par mois, est labellisée Nature et Progrès, une certification qui garantit que 100 % des ingrédients végétaux proviennent de l'agriculture biologique.

Savons Arthur propose des savons solides et du savon liquide. De l'huile d'olive et de la soude ; de l'huile d'olive ou de tournesol et de la potasse... « Mes savons contiennent seulement deux ingrédients. Quand on pense au nombre d'ingrédients nécessaires pour fabriquer un gel douche vendu en supermarché ! Je rajoute aussi des plantes, de l'argile, éventuellement des huiles essentielles qui apportent toutes quelque chose à la peau. » La savonnerie produit également des produits détergents et du dentifrice avec un objectif : « toujours aller au-delà du bio ». L'huile d'olive bio provient d'une petite exploitation en Espagne dont la propriétaire « a la même fibre du bio que moi. C'est ce qui donne une âme aux produits : des partenaires avec des idées et des valeurs partagées. »



Barres de savon en cours de séchage.



Savon bébé nature.



de fils en père depuis 2015

Retrouvez Savons Arthur dans tous les magasins bio du Loiret, les épiceries vrac, les magasins zéro déchet et sur le site <https://savons-arthur.bio/boutique>



La crise sanitaire et son impact sur les ventes de la savonnerie

« On a noté une baisse des ventes début avril, mais le commerce est bien reparti, commente Arthur. On vient de lancer un savon à l'eucalyptus composé d'alcool liquide et qui ne se rince pas. Il était attendu par de nombreux clients, ça nous a permis de bien rebondir. Le confinement n'aura pas duré assez longtemps pour changer les habitudes de consommation des gens qui achètent bio. La crise a permis à certaines personnes de réfléchir à la façon dont elles consommaient. »



Remplissage de la pâte à savon dans les moules en bois d'acacia fabriqué artisanalement par notre menuisier à Corbeilles en Gâtinais.



Savons bio saponifiés à froid en cours de séchage.

EACVL, un exemple d'adaptabilité face à la crise

Comme beaucoup d'entreprises, EACVL a dû fermer ses portes en urgence le 17 mars pour pouvoir rouvrir 3 semaines plus tard. Le temps pour David Languille, directeur, et ses équipes de réorganiser les plannings et les espaces de travail, afin de garantir la sécurité sanitaire des employés des deux sites de cette entreprise adaptée.



L'occasion surtout pour l'équipe dirigeante de se poser et de réfléchir à la suite : comment être réactif et s'adapter très rapidement pour répondre aux nouveaux besoins de leurs principaux clients ? « Grâce aux investissements que nous avons fait l'année dernière et à notre business plan rigoureux, nous avons pu réagir tout de suite et faire l'acquisition de deux lignes semi-automatiques et deux nouvelles lignes automatisées de remplissage de produits liquides afin de répondre aux commandes de flacons de gel hydroalcoolique » indique David Languille.

Les flacons qui sortent de l'entreprise adaptée d'Ormes sont ainsi 100 % français : la matière première (le gel) et les flacons proviennent d'entreprises françaises, et le remplissage, l'étiquetage et le conditionnement sont réalisés à Ormes par les équipes d'EACVL. Cette nouvelle activité fait travailler vingt personnes toute l'année et ce sont des emplois pérennes puisqu'entre 250 000 et 300 000 flacons par semaine sortent actuellement des ateliers et la production est d'ores et déjà prévue jusqu'à fin 2021 au minimum.

Quant aux deux autres activités d'EACVL, elles ont-elles aussi dû s'adapter en proposant de nouveaux produits et nouveaux services pour répondre aux attentes de leurs clients.

L'imprimerie gère maintenant par exemple la production (transformation et conditionnement) d'écrans en plexiglass, de visières ou de masques en tissus AFNOR. La restauration, elle, ne s'est pas arrêtée et a continué à fournir notamment les écoles qui accueillent les enfants de personnels soignants et certaines entreprises restées ouvertes.

Un nouveau projet de portage de repas à domicile en partenariat avec la Poste, avec un système automatique de commandes en ligne a été amorcé en début d'année et devrait être effectif début juillet. Avec les nouveaux usages sanitaires qui pourraient entraîner des changements durables de mode de consommation, ce système devrait remporter un grand succès « Là encore, la crise nous conforte dans l'idée qu'on avait vu juste en élaborant ce nouveau dispositif » poursuit David Languille.



Et si le succès est au rendez-vous, le carnet de commandes plein et de nombreux projets encore dans les tuyaux, David Languille tient à souligner que « c'est vraiment grâce à mes équipes qui se sont impliquées et ont intégré tout de suite la dynamique de changement. Les équipes encadrantes m'ont tout de suite suivi et ont beaucoup travaillé en amont pendant les trois se-

maines de fermeture et ensuite sur le terrain, les équipes ont tout de suite répondu pour satisfaire aux demandes des clients. Ça a été très dense mais pour un résultat qui le vaut vraiment ! »

Et de conclure par ce qui est devenu le mantra de toute l'équipe « C'est la force du handicap, une réactivité sans limites ! »



Siret : 837 628 239 00027 - TVA Intra FR13-837 628 239

David LANGUILLE
Directeur de Site

06 17 73 19 51

25 Rue du Paradis - 45140 Ormes

Suivez-nous sur EACVL



L'événementiel prépare sa sortie de crise, mais pour quand ?

Le monde de l'événementiel est inquiet. Ses entreprises auront été les premières impactées et sans doute seront-elles les dernières sorties de la crise. La profession ne baisse pas les bras pour autant et s'organise.

Très vite on a compris que le monde du spectacle ferait les frais de la pandémie. Ni théâtre ni cinéma, pas de concerts non plus. Sting ne chantera pas à Chambord en juillet et Bruel ne viendra pas à Orléans en Octobre. Les intermittents trinquent, l'événementiel aussi. Car si les concerts sont reprogrammés à des dates déjà définies, ce n'est pas le cas des tables rondes, conventions, séminaires et congrès qui eux, sont reportés sine die. Pas ou peu d'entreprises aujourd'hui ne prennent donc le risque de caler une date, de retenir des chambres et des trains, pour regrouper ne serait-ce que cent personnes dans un centre de conférence ou un lieu de prestige. Alors que deviennent les agences d'événementiel, les speakers, les animateurs et les régies ?

Le nouveau Collectif 45 à la manœuvre

Les agences les plus importantes comme XCPH, Absolém, Mellow ou Europ font les frais du virus, et toutes sont dans le rouge. Certains accusent une perte de 80 % de leur chiffre d'affaires sur les premiers mois de la crise ; et ce n'est pas fini. Alors comment faire pour espérer garder la tête hors de l'eau jusqu'à épuisement de la trésorerie ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, les professionnels du métier échauffaient les contours d'un « Collectif 45 ». « Il fallait passer au-delà de nos égos, explique Jonathan Maite (agence Mellow). Nous sortions tous de deux années formidables qui nous avaient apaisés, le terrain était propice à se parler ».

Pas question de s'entendre sur les tarifs bien sûr, mais de partager les informations du milieu professionnel en France et de faire en sorte de préparer la sortie de crise, dont on ne connaît pas la date à ce jour. « Il faut définir des axes de communication auprès des donneurs d'ordre locaux, poursuit Jonathan Maite, car on a été les premiers à être arrêtés, on sera les derniers à repartir ».

Localement, 50 entreprises sont concernées, 300 salariés et 50M€ de CA, ce qui n'est pas rien. Le Collectif 45 voudraient bien que les collectivités et les donneurs d'ordre n'oublient pas, quand l'heure sera venue, de faire appel aux entreprises d'événementiel locales, sans tirer les prix.

« La priorité est de retrouver du



Sur le nouveau plateau TV, Jean-Philippe Mérit, directeur général de Cerfrance Alliance Centre, et Laurent Barruet, dirigeant de l'agence d'événementiel Absolém.



“ Le Collectif 45 voudraient bien que les collectivités et les donneurs d'ordre n'oublient pas, quand l'heure sera venue, de faire appel aux entreprises d'événementiel locales ”

chiffre d'affaires, le PGE, Prêt garanti par l'État, c'est de la marge qu'il faudra aller chercher plus tard ».

Petit Escargot et grande TV

Et puis, il y a les initiatives pour continuer d'exister et pourquoi pas, adapter les modes de communication. Absolém a utilisé ses savoir-faire pour créer de nouveaux outils de com. Des « escargots multicolores » par exemple, dit « SKARGO® », pour ouvrir les portes et appuyer sur les boutons d'ascenseur, des mobiliers d'entreprise sur mesure pour distribuer masques et gel dans les halls d'accueil.

L'agence n'a pas hésité non plus à reconstituer un plateau TV au sein même de ses entrepôts, à Ormes en banlieue orléanaise, pour enregistrer les messages des dirigeants et filmer des tables rondes en situation confinée. « Ce que l'on sait faire dans des salles de congrès, on le décline maintenant chez nous ou chez le client », explique Laurent Barruet. J.-Philippe Mérit, directeur général de Cerfrance Alliance Centre a trouvé là l'occasion de parler sans attendre à ses 650 collaborateurs : « Notre métier consiste

à accompagner les TPE et PME. Avec 85 % de nos effectifs en télétravail, cette méthode est évidemment la bonne pour s'adresser à tout le monde ». Et J.-Philippe Mérit de conclure « cette crise aura été

un formidable accélérateur pour l'organisation de nos entreprises. Au cœur resteront la relation client et la motivation des Hommes ».

S.D-L



FORMASAT : former aux métiers du sport, profiter de ses valeurs

FORMASAT est un organisme de formation spécialisé dans les métiers du sport, de l'animation et du tourisme. Du sport, FORMASAT a aussi su retenir les valeurs intrinsèques qu'il partage avec le monde économique.

« FORMASAT prépare les étudiants, les apprentis, les salariés aux métiers d'éducateur, coach, entraîneur sportif et animateur, explique Didier Nourault, responsable stratégie, partenariats et développement. L'idée est de se former, de se reconverter ou d'accumuler des compétences, avec le projet de transition professionnelle, par exemple. Toutes nos formations sont diplômantes, certifiantes, validées par la Direccte et le Ministère des Sports. »

À ces formations longue durée viennent s'ajouter des modules complémentaires : titre professionnel Développeur web et web mobile et Responsable de petite et moyenne structure. Ces titres sont particulièrement intéressants pour les clubs sportifs mais aussi pour les entreprises de tout secteur.

À travers ses slogans (Ma passion, mon métier ; Réussir ensemble pour l'avenir), l'organisme témoigne clairement de sa volonté de « former le mieux possible et de préparer à l'avenir ». Des letimotivs qui « donnent du sens et développent les valeurs des entreprises... »



Adapter les valeurs du sport au monde de l'entreprise

Par ailleurs, FORMASAT « ouvre de nouvelles formations en direction des entreprises » dont le coût peut être « pris en charge par les opérateurs de compétences », annonce Didier Nourault. FORMASAT Élite (c'est le nom de cet outil) propose des accompagnements sur-mesure aux entreprises. « FORMASAT

Élite, c'est une véritable aide que l'on apporte aux managers et aux salariés en mettant en avant les valeurs du sport auxquelles ils peuvent s'identifier. Des professionnels de la formation, cadres dirigeants, coaches et sportifs de haut-niveau se servent de leur expertise du monde sportif pour valoriser le parallèle existant entre le monde du sport et celui de l'entreprise et



ainsi conjuguer performance économique, santé et bien-être. »

Préparation mentale, gestion du stress, développement de l'esprit d'équipe et de l'engagement, prévention des troubles musculo-squelettiques, bien-être au travail, hygiène de vie, nutrition, activités physiques, récupération, mieux-être dans l'entreprise... « On va au-delà de la transmission de notre passion. Il ne s'agit pas de se préoccuper de l'aspect sportif de nos clients mais bien de les accompagner dans leur management en prenant le monde du sport comme exemple et aussi de les inciter à prendre soin de leur santé au travail, comme un sportif de haut niveau... »

FORMASAT

185 rue du Clos Pasquiés
45650 Saint-Jean-le-Blanc
communication@formasat.fr
02 38 49 37 78
www.formasat.fr

GOLFS D'ORLÉANS-LIMÈRE / ORLÉANS-DONNERY

BOARDING PASS
LIMÈRE-DONNERY # 123456

FROM
TO
DATE

99€ / MOIS
seulement

- 4 green-fees / mois
- 6 seaux de balles
- 1 cours particulier / mois
- 1 voiturette / mois
- 1 droit de compétition / mois
- Engagement 3 mois minimum
- Prélèvement mensuel offert

GOLF ORLÉANS LIMÈRE-DONNERY #4

Pass Liber.tee

Le prix de la liberté !

www.golflimere.com - 1411 Allée de la Pomme de Pin - 45160 Ardon - 02 38 63 89 40
www.golfdonnery.com - Domaine de La Touche - 45450 Donnery - 02 38 59 25 15

GOLF ORLÉANS - DONNERY GOLF ORLÉANS - LIMÈRE



Martin Pouret, suave mutation

Le fabricant de vinaigres orléanais, Martin Pouret, change de propriétaire, mais garde l'artisanat chevillé au corps. Les deux repreneurs veulent faire de ces produits d'exception un étendard pour la métropole orléanaise.

Certains disent qu'avoir repris une entreprise à la veille de la crise sanitaire était la pire des situations. Ce n'est certes pas confortable, mais certains s'en accommodent plutôt bien. C'est le cas d'Olivier Claudepierre et de David Matheron qui ont acheté le vinaigrier orléanais Martin Pouret fin 2019. Créée en 1797, cette entreprise familiale fabrique et vend des produits vinaigrés, des condiments, moutardes et assaisonnements. Elle reste la seule des trois-cents vinaigriers présents à Orléans au 19^{ème} siècle, à perpétuer la tradition.

Les deux repreneurs ne cachaient pas alors leurs ambitions : créer de nouveaux produits, ouvrir des partenariats de distribution et faire ainsi rayonner le nom et l'image d'Orléans.

Ils avaient pour cela, en septembre dernier, sollicité et obtenu l'accompagnement de BPI Centre. Un « prêt croissance TPE » allait leur permettre d'augmenter leur fonds de roulement, de se développer et de mener à bien leurs nombreux projets.

« On s'en sort plutôt bien, observe Olivier Claudepierre. Nous serons sans doute portés par la tendance du consommer mieux et plus responsable, avec l'étiquette made in France ».

La grande distribution elle-même favorise les produits locaux, plus encore que le Bio. La marque Martin Pouret est entrée il y a peu chez Monoprix, ce qui compense les épiceries fines et les restaurants qui eux, avaient pour beaucoup fermé leurs portes. « Demain, nous serons présents dans 150 points de vente avec cinq références, dont les cornichons français ».

La bonne nouvelle c'est le cornichon !

À propos des cornichons, la bonne nouvelle c'est que Martin Pouret veut développer la filière de production en Loiret. L'entreprise travaille déjà avec la coopérative de Pithiviers. « Cet été on lance une première campagne », ce qui fait évidemment plaisir au président de la Région François Bonneau, et sa signature « © du Centre ». « Nous sommes dans un paradigme du changement, explique-t-il, y compris pour la production agricole. L'initiative de Martin Pouret est importante pour une région industrielle et agricole comme la nôtre ». Les efforts de la marque semblent déjà payer puisque Martin Pouret est en passe d'avoir le label « Origine France Garantie ». « Une façon de dire qu'on est bon, à tous



Olivier Claudepierre et de David Matheron qui ont acheté le fabricant de vinaigre orléanais Martin Pouret fin 2019

les sens du terme », s'amuse Olivier Claudepierre.

Ajoutons à cela, l'opération Good-France / Goût de France, qui associait des chefs étoilés, les ambassades de France dans le monde, et les producteurs de la région centre. Cette opération qui devait se dérouler tout au long de l'année 2020 est reportée en 2021. « Nous sommes malgré tout en contact avec le chef doublement étoilé Christophe Hay, étoile montante de la gastronomie française, et Guillaume Gomez chef de l'Elysée, poursuit Olivier Claudepierre. Nous leur faisons parvenir certains de nos produits que nous espérons voir un jour à leur table. Nous pouvons aussi compter sur notre député Richard Ramos avec qui nous pensons monter une opération de communication ».

Au pays du soleil levant

Et comme si tout cela ne suffisait pas, il reste l'export, qui certes a pris du retard ces derniers mois, mais dont l'entreprise ne compte pas se détourner.

Deux destinations privilégiées : le Japon et les États-Unis. Il est prévu de proposer au marché japonais, un vinaigre d'exception de 20 ans d'âge. Les gourmets apprécient là-bas le Gyoza, petit ravioli que l'on trempe dans le vinaigre. Martin Pouret trouverait ainsi sa place sur un marché presque naturel, et plus encore puisqu'Orléans est jumelée avec Utsunomiya. « Ce vinaigre d'exception est semblable à un co-

gnac XO, aux couleurs et aux complexités incroyables, poursuit David Matheron. En en parlant avec des chefs, on est aussi venu à l'idée qu'une simple goutte de ce breuvage sur une huître ferait merveille chez nous ! »

Martin Pouret a été sélectionnée au pays du Soleil levant par le magasin Isetan, équivalent du Bon Marché. L'opération est en standby, reportée sans doute au mois de septembre. Le marché américain est lui aussi en ligne de mire. « Nous l'attaque-



François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, ne manque pas l'occasion de faire la promotion des produits locaux !

rons par la Nouvelle Orléans, avec laquelle nous avons bien sûr tant à partager ».

L'usine de la rue du Faubourg Banier fonctionne donc à plein régime et produit les meilleurs crus. Mais cet endroit originel manque de place, et la question du déménagement reste bien présente. Les deux associés se veulent rassurants : « Ce sera à Orléans bien entendu ! »

S.d.L



C'est en fûts de chêne que sont vieillies les meilleurs crus de vinaigre.

250 agents sur le terrain

Secteurs d'intervention :
Paris Ile-de-France
Yonne
Région Centre-Val de Loire



Procédure de décontamination de COVID-19 par voie aérienne DSA

Objectif :

Cette procédure a été créée spécifiquement pour la décontamination bactériologie et virologie, notamment COVID-19 par voie aérienne via un diffuseur (brumisateurs). Dans le but d'éliminer le virus sans intervention humaine et d'éviter sa transmission aux personnes ou à l'environnement.

Domaines d'application :

*Laboratoires pharmaceutiques et de recherche
Industries en agroalimentaire
Chambre d'une maison de retraite
Cabinets médicaux, vétérinaires, dentaires
Crèches et écoles
Logement
Locaux administratifs
Animaleries*



Pour toute demande d'information, contactez nous
Tél. : 02 38 51 18 19 — Fax 02 38 66 35 47
contact : diamant45@orange.fr

Diamant nettoyage - ZAC de la Nivelle - 150, rue des Moulins - 45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin



La restructuration de Cristal Union va profiter aux sucreries du Loiret

Mobilisée pendant la crise sanitaire pour fournir de l'alcool, le groupe sucrier Cristal Union engage un plan de restructuration qui va augmenter l'activité des sites de Pithiviers et de Corbeilles-en-Gâtinais.

Une crise peut en cacher une autre. Pour le groupe sucrier Cristal Union, elle peut en cacher deux autres. La crise sanitaire, si elle a eu des effets bénéfiques immédiats pour le fabricant de sucre et d'alcool, ne peut pas masquer la crise économique qui en découle ni celle, mondiale, de la production de sucre.

« Nous faisons partie des entreprises bienheureuses de la crise », se félicite pourtant le directeur général de Cristal Union, Alain Commissaire, dans le journal en ligne de Cristalco, sa filiale commerciale, le 15 mai dernier. Il est vrai que la période de confinement a déclenché chez les français un réflexe de stockage de produits de première nécessité qui a bénéficié au groupe sucrier et sa marque Daddy, leader du marché français. Il a fallu réapprovisionner en continu les rayons de la grande distribution et les stocks le permettaient largement.

L'autre effet « bénéfique » de la crise sanitaire pour Cristal Union a été l'explosion de la demande en gel hydroalcoolique. Car le groupe, premier acteur français des sucres industriels, dispose de dix sucreries et de quatre distilleries produisant 7 millions d'hectolitres d'alcool et de bioéthanol par an, en temps normal. Depuis le déclenchement de la crise sanitaire, et encore aujourd'hui, la production d'alcool a été démultipliée, notamment à la distillerie d'Arcis-sur-Aube (Marne) qui a été totalement dévolue à cette activité. Le débit est ainsi passé à 840 000 litres d'alcool par jour. Sur l'année, cela représentera 20 millions d'hectolitres vendus « à prix coûtant » aux coopérateurs et aux pharmacies. De plus, deux filiales du groupe, la société de recherche et développement ARD et la distillerie Goyard se sont rapprochées pour fabriquer et conditionner une solution hydroalcoolique.

Des perspectives d'investissement ?

La demande en dérivés alcooliques à usage sanitaire, pourrait représenter une alternative salubre pour Cristal Union. Le directeur général de Cristalco, Stanislas Bouchard, discerne en tout cas « un segment de marché qui a explosé, avec près de 500 nouveaux contacts en très peu de temps ». « On estime que ce marché va non seulement poursuivre sa pente ascendante, et même doubler », se réjouit-il.

On n'en est toutefois pas encore à s'écrier « vive la crise » chez Cris-



La sucrerie de Corbeilles-en-Gâtinais fait travailler 125 personnes avec une capacité de traitement de 11 500 tonnes de betteraves par jour.

tal Union, car de lourdes menaces pèsent toujours sur le marché européen du sucre. En effet, depuis l'année dernière, les cours du sucre se sont effondrés en raison de la surproduction de nouveaux pays producteurs comme l'Inde et la Thaïlande. Dans le même temps, l'Europe mis fin aux quotas de sucre à prix garanti qu'elle réservait aux producteurs de la Communauté. Plus coûteux à produire, le sucre de betterave européen ne fait plus le poids face à celui issu de la canne à sucre.

Pour la première fois de son histoire, Cristal Union a accusé en juin dernier une perte de 99 millions d'euros et annoncé un plan de restructuration de son outil industriel. Il se traduit notamment par la fermeture de deux sucreries, celle de Bourdon, dans le Puy-de-Dôme, et celle de Toury, en Eure-et-Loir.

Confirmée pour septembre de cette année, la fermeture du site de Toury va bénéficier aux deux autres sucreries du groupe situées à proximité, celles de Pithiviers et de Corbeilles-en-Gâtinais. Une partie du personnel de Toury, soit 120 personnes, pourra aussi y être reclassée. L'objectif pour Cristal Union est d'atteindre une taille critique. Le directeur général adjoint, Xaxier Astolfi, faisait remarquer que la capacité moyenne des sucreries du groupe est de 250 000 tonnes par an alors que les principaux producteurs européens atteignent entre 300 000 et 400 000 tonnes. Une volonté stratégique qui se traduira peut-être par des investissements dans les sucreries du Loiret. À quelque chose, malheur poura être bon.



Cristal Union, le géant français du sucre

1^{er} groupe français pour les sucres industriels, Cristal Union est aussi le deuxième opérateur d'alcool agricole en Europe et le troisième producteur de bioéthanol.

Groupe coopératif, Cristal Union regroupe 10 000 planteurs de betteraves dont plus de 98 % sont associés de la coopérative. Les producteurs exploitent au total 180 000 hectares de betteraves.

Le groupe compte 18 sites de production et fait travailler 2 000 collaborateurs. Il produit 2 millions de tonnes de sucre par an et 7 millions d'hectolitres d'alcool et de bioéthanol.

Cristal Union a réalisé un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2018.

Sa filiale commerciale, Cristalco, distribue les marques Daddy, Erstein et Eridania. En début d'année 2020, Cristalco a pris le contrôle de Stevia Natura, premier producteur français d'édulcorants naturels.



Deux start-ups travaillent sur le sommeil pendant le confinement

Le sommeil est crucial. Il a été rudement mis à l'épreuve, parfois, pendant le confinement. Les start-ups Janasense et Psass, installées au Lab'O, se sont penchées sur la question.

À Orléans, le Lab'O regorge de start-ups et de talents. Parmi elles, Janasense et Psass travaillent ensemble depuis environ un an. La première a créé une plateforme de suivi des personnes dites vulnérables ; la seconde est spécialisée dans le sommeil (bureau d'études, formations...). Dans le cadre d'un projet européen, elles planchent sur une plateforme capable d'identifier les troubles respiratoires, les apnées du sommeil. Mais leur association s'est renforcée pendant la crise sanitaire : les deux dirigeants ont décidé de s'intéresser au sommeil pendant le confinement. « Nous avons réuni une partie du comité scientifique de Psass pour réaliser un questionnaire à diffuser en ligne, explique Ludovic Abuaf, ingénieur biomédical et fondateur de Psass. Ses résultats auront pour objectif de mieux appréhender les risques de confinement et de déconfinement sur le sommeil. » L'enquête s'est close à la fin du mois de mai avec de nombreux retours. Aujourd'hui, l'analyse de toutes ses données est en cours et doit faire l'objet d'une publication.



Identifier les troubles pour éviter les pathologies

De nombreuses questions restent donc encore en suspens : y a-t-il décalage du rythme biologique, comme lorsqu'on est en vacances et que l'organisme gère lui-même ses horaires ? Sans doute ; ce qui impacterait la reprise du travail, des études, de la vie quotidienne déconfinée.

« Le stress du lieu de confinement, l'angoisse liée directement au covid-19, les informations qui tournent en boucle sur le sujet, la crainte d'une seconde vague de pandémie... On dort moins bien ou on a des difficultés à s'endormir, complète Ludovic Abuaf. Les signaux du trouble du sommeil peuvent être plus ou moins faibles. » Les identifier permet de

contacter un médecin et d'éviter, à terme, des complications. Celles-ci peuvent être de différentes natures. Selon les spécialistes du sommeil, les troubles du sommeil et troubles respiratoires du sommeil peuvent développer d'autres pathologies, comme les troubles neurocognitifs, le diabète, l'hypertension.



Focus

Un nouveau sujet va être traité par Janasense et Psass. Lors de leur enquête sur le sommeil pendant le confinement, peu d'adolescents ont répondu. Les start-ups souhaitent lancer un questionnaire à leur destination sur l'hyperconnexion qui s'est créée pendant le confinement et le sommeil. Cette nouvelle enquête pourrait voir le jour dans les mois à venir, avant la rentrée scolaire de septembre 2020.

CENTAURE, le leader de la formation à la sécurité routière

N°1 de la formation à la conduite sécurité sur site protégé, Centaure se distingue par ses infrastructures et ses équipements au service des conducteurs. Notre objectif : vous faire vivre le risque routier pour mieux l'éviter.

La création des Centres CENTAURE est due à l'initiative des partenaires suivants :

- Groupama Assurances,
- ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes),
- Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que d'autres partenaires impliqués régionalement

Quatre plateaux d'exercices

Deux lignes droites, un virage et une pente pour les exercices pratiques. Dotées d'équipements spéciaux, elles permettent de recréer toutes les situations à risques ou d'accidents rencontrés au quotidien.

Une flotte de plus de 40 de véhicules dont :

Près de 30 voitures Centaure à votre disposition : en relation permanente par radio avec le formateur, elles sont dotées de tous les équipements nécessaires pour évoluer sur nos pistes en toute sécurité.



La formation préventive Card-Pro (unique formation certifiante post permis)

La formation Préventive Card-pro, sur 2 jours consécutifs sur site Centaure, alterne théorie en salle et pratique sur les plateaux d'exercices. Cette formation est éligible via le CPF.

Cette certification, inscrite à l'inventaire de la CNCP (Commission Nationale de la Certification Professionnelle) sous le numéro 1922 complète utilement les connaissances initiales et a pour objectif de réduire le risque d'accident, par l'évaluation :

- De la prise de conscience du

conducteur des limites de ses compétences ;

- Des limites du système de circulation (homme, véhicule, environnement) ;
- Du grand nombre de risques associés à la conduite.

Centaure propose également des formations accessibles à chaque particulier titulaire du permis de conduire sur une journée, des stages de récupération de points sur notre site dédié à la sécurité routière ou encore des stages de perfectionnement moto en partenariat avec BMW.

Centaure - Autoroute A5b
Aire de Galande - 77550 REAU
Tél. 01 64 13 75 77
Fax : 01 64 13 75 79
www.centaure.com





18 % des entreprises ont de « grosses difficultés » financières

Depuis le début de la crise sanitaire, l'économie régionale est mise à mal. La Région, la préfecture, les syndicats et encore les chambres consulaires ont signé un pacte économique et social afin de renforcer le dialogue entre employeurs et salariés et d'apporter un soutien aux entreprises dans le respect des mesures sanitaires.

« La crise sanitaire que nous avons traversé et que nous traversons toujours se double d'une crise économique et sociale sans précédent. » Prononcés à la fin du mois d'avril, les mots de Pierre Pouëssel, préfet du Centre-Val de Loire, restent bien d'actualité, et ce, pour les longs mois à venir. Alors même qu'employeurs, salariés et citoyens souhaitent reprendre leur « vie d'avant », de nombreuses entreprises du territoire sont fragilisées, mettant également sur la sellette des emplois ; certaines ne pourront peut-être pas survivre. Après la reprise, progressive, du 11 mai dernier, la vigilance demeure car « aucune certitude scientifique ni sanitaire » n'est encore donnée sur le déconfinement. Pour protéger au mieux les salariés et les entreprises, la Région Centre-Val de Loire et la préfecture se sont mobilisées tous les vendredis depuis le 13 mars, soit quelques jours avant le confinement effectif, pour coordonner les différents dispositifs mis en place pour l'économie. En lien avec les organisations syndicales, les organisations professionnelles

d'employeurs et les chambres consulaires de la région, un pacte régional économique et social a été signé fin avril. L'idée est simple : permettre une reprise « de la totalité des entreprises du territoire » afin que la crise économique soit la moins dure possible. « C'est un acte de volonté et de confiance face à l'avenir, estime, optimiste, François Bonneau, le président de la Région. Il est désormais certain que la transition environnementale doit être un levier pour relever l'économie régionale et pour l'aménagement du territoire. »

Accompagner les entreprises

Mais sans pour autant déjà parler d'une transition de grande ampleur, l'initiative tend à « trouver des solutions » rapides à une situation actuelle. La grande question de la sécurité est centrale dans toutes les entreprises. « Le sujet est compliqué pour les chefs d'entreprise aussi : il faut comprendre la situation, comprendre cet environnement différent, et s'adapter en responsabilité », explique Claude Paris, président du Medef Centre. Partout, les procédures de travail vont évo-

luer. Des guides de recommandations sanitaires ont été réalisés pour de nombreuses branches professionnelles, tant pour les employeurs que pour les employés, « la responsabilité du respect des mesures sanitaires n'étant pas uniquement celle de l'employeur ». Cet accompagnement, dirigé par la Direccte Centre-Val de Loire, cherche à construire des démarches cohérentes selon les secteurs d'activités et les problèmes rencontrés.

Un dialogue social plus soutenu est préconisé par le plan régional afin d'envisager de nouvelles organisations et de nouveaux modes de production. Mais comment rester prudent lorsqu'on ne sait pas à quelle sauce le virus va manger les entreprises ? Est-il possible de reprendre intégralement son activité ? Faut-il relocaliser massivement les entreprises ? S'il est soutenu par la majorité des syndicats, le pacte reste bien théorique ; la CFE-CGC attend « de voir comment il va se mettre en place dans le public comme dans le privé » ; la CGT, elle, ne l'a pas signé du tout.

Des millions pour soutenir les TPE

L'aide et le soutien ne sont pas simplement moral. Selon l'agence régionale économique Dev'Up, environ 18 % des entreprises disent être confrontées à de grosses difficultés de trésorerie. Pourtant, à la fin du mois d'avril, 1,3 milliards d'euros de prêts PGE (prêts garantis par l'État) ont été distribués aux entreprises en Centre-Val de Loire. Et 80 % des prêts étaient à destination des TPE du territoire. D'autres sociétés ont fait une demande auprès du Fonds de solidarité, dont le premier volet a consisté en une aide de 1 500 euros pour l'entreprise ; 37 millions d'euros ont ainsi été dépensés dans la région, soit une moyenne de 1300 euros par TPE. Le second volet du Fonds de solidarité concerne essentiellement la Région : les entreprises qui se sont vues refuser un prêt et ayant une situation financière fragile, peuvent faire une demande auprès de la collectivité pour obtenir une aide. Fin avril, une centaine de dossiers ont déjà été traités.

C.S.

La Direction Régionale Centre-Val de Loire d'Enedis est mobilisée et soutient la relance de l'économie locale



Depuis le 16 mars, Enedis, en tant qu'entreprise de service public, a démontré sa capacité à adapter son organisation tout en assurant sa mission d'Opérateur de Service Essentiel. En ces temps de crise exceptionnelle, sur la région Centre-Val de Loire, ce sont près de 4 000 interventions terrain qui ont été réalisées en deux mois. Suites aux annonces gouvernementales dans le cadre du plan national de déconfinement, les équipes sont mobilisées pour accompagner la relance de l'ensemble des activités de l'entreprise.

En plus de ses activités essentielles, Enedis est désormais sur une relance plus large des activités de service public, en lien permanent avec les pouvoirs publics. Déjà une centaine de chantiers importants sont relancés sur la région dans le cadre d'un travail étroit mené avec l'ensemble des parties prenantes du territoire. Les actions prioritaires portent sur le soutien de l'activité économique : les raccordements des chantiers publics et des particuliers, toutes les prestations à la demande des clients (mises en services, changements de fournisseurs, résiliations,



Intervention mi-avril 2020 sur la commune d'Ingrannes (45).

modifications contractuelles) et le déploiement du compteur Linky. Grâce à la digitalisation du réseau de distribution d'électricité, des interventions ont pu être réalisées

à distance. Aussi, les 970 000 compteurs Linky posés sur notre territoire ont été un précieux atout pendant cette crise, permettant de réaliser près de 77 000 télé-opérations (mise

en service, changement de puissance, dépannage...).

« Cette crise nous ramène à l'essentiel : au travers du confinement puis du déconfinement, notre priorité reste la santé et la sécurité de nos agents, de nos clients, de nos partenaires... »

L'essentiel, on le retrouve aussi dans nos missions de service public : près de 4 000 interventions réalisées pendant la période du confinement, dont 2 000 dépannages 7j/7, 24h/24 – y compris très récemment à la suite des vents violents qui marquaient le jour du déconfinement – mais aussi près de 77 000 télé-opérations avec le compteur Linky, pour répondre aux besoins de nos clients. En matière de relance verte, nous gardons le cap pour faciliter cette transition écologique : les chantiers que nous relançons comme le raccordement de parcs d'Énergies Renouvelables, ou encore les projets que nous portons en matière de mobilité électrique, sont essentiels pour nos territoires. »

Éric Beaujean,
Directeur Régional

Suivez Enedis Centre-Val de Loire
sur Twitter @enedis_centre



Fonds Renaissance : Une enveloppe de 12 millions d'euros pour les entreprises de moins de 20 salariés

Le Conseil Régional, avec la Banque des Territoires et les collectivités locales, ouvrent une enveloppe de 12 millions d'euros aux entreprises de moins de 20 salariés sous la forme d'avances remboursables.

Chaque habitant de la région Centre-Val de Loire va contribuer pour 1 euro par personne à la relance de l'économie de proximité. C'est un peu l'esprit du fonds Renaissance signé ce vendredi 15 mai par François Bonneau, président de la région, et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et directeur général adjoint du Groupe Caisse des Dépôts. Même si l'essentiel de l'enveloppe de 12 millions d'euros est apporté par ces deux institutions, à hauteur de 4,750 millions chacune, les collectivités locales ont été invitées à participer à l'effort collectif en versant 1 euro pour chaque habitant, soit un montant attendu de 2,5 millions. Les métropoles d'Orléans et de Tours ont déjà donné leur accord de même que les principales intercommunalités de la région.

Cette enveloppe de 12 millions d'euros est destinée en priorité aux entreprises de moins de 20 salariés et sera distribuée sous formes d'avances remboursables de 5 000 à 20 000 euros. Les modalités en seront précisées sur les sites du Conseil Régional et de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Pour un redémarrage de l'activité

« Il s'agit d'une aide complémentaire qui s'ajoute aux dispositifs déjà mis en place et que nous soutenons, a précisé François Bonneau. Elle vise ceux qui constituent le tissu économique de proximité de nos quartiers



Olivier Sichel (à gauche), pour la Banque des Territoires, et François Bonneau, pour la Région Centre-Val de Loire, ont signé la convention de financement en présence notamment de Julie-Agathe Bakalowicz, directrice régionale de la Banque des Territoires.

et de nos villages en intégrant aussi les associations et clubs culturels, sportifs et touristiques. Nous souhaitons que cette aide permette un vrai redémarrage de l'activité et c'est pourquoi nous lui avons donné le titre de Fonds Renaissance. » Directeur de la Banque des Territoires au niveau national, Olivier Sichel voit aussi dans cette initiative

le moyen de redynamiser l'économie régionale. « L'objectif n'est pas seulement d'aider les entreprises à se maintenir la tête hors de l'eau mais de se donner les moyens de repartir dans de bonnes conditions et dans la bonne direction. »

Le Fonds Renaissance a été voté le jour même par commission permanente du Conseil Régional. Les en-

treprises ciblées, faisant notamment partie des secteurs de l'artisanat, du commerce et du tourisme sont évaluées à plus de 1 000 en Centre-Val de Loire.

Les prochaines semaines diront si ce coup de pouce supplémentaire leur permettra une vraie renaissance.

B.G

UN PRÊT À TAUX 0%
POUR :

LA CRÉATION

LA REPRISE

LA CROISSANCE

DE VOTRE ENTREPRISE

Initiative
loiret

www.initiative-loiret.fr
contact@initiative-loiret.fr
02 38 21 18 35



ENTREPRENEUR(E) CHERCHE
PARRAIN OU MARRAINE

VOUS ÊTES CHEF D'ENTREPRISE,
CADRE DIRIGEANT,
ACTIF OU RETRAITÉ ?



REJOIGNEZ L'AVENTURE !



Les recrutements de saisonniers explosent dans certains secteurs malgré un contexte incertain

Malgré le contexte incertain, certains secteurs recrutent fortement en prévision de la période estivale et du remplacement des salariés en congés. Un volume de demandes globalement équivalent à celui des années précédentes mais qui n'est pas réparti de la même manière.

« La saison estivale approche à grand pas et les professionnels espèrent pouvoir rattraper le retard pris à cause du confinement. Cette année, nous allons assister à un véritable rush des embauches de saisonniers qui a déjà commencé avec des recrutements à distance. Rien que sur QAPA (plateforme de recrutement par l'intérim, NDLR), nous avons enregistré plus de 500 000 candidats saisonniers. Ce gros volume de candidats disponibles actuellement partout en France a été renforcé par le nombre important d'étudiants qui ne reprendront les cours qu'en septembre et qui recherchent donc activement du travail pour l'été. Le seul secteur qui reste dans l'expectative est celui de l'hôtellerie-restauration mais il est fort probable que les propositions de postes arrivent d'ici quelques semaines en grand nombre », commente Stéphanie Delestre, fondatrice et présidente de QAPA.



Même chose pour le secteur de l'hôtellerie-restauration. « Nous ne disposons d'aucune offre mais nous notons depuis peu un redémarrage avec des recrutements pour des hôtes d'accueil et des veilleurs de nuit. Par ailleurs, le nord-est du Loiret se trouve dans le périmètre de circulation autorisé des Franciliens. Il y a une mobilisation du secteur au nord-est du département. Ça ne représente pas un gros volume, mais c'est un démarrage. »

E.C



Se projeter sur une année différente en termes de recrutements

Globalement, pour le moment, dans le Loiret, « la demande de saisonniers est équilibrée par rapport aux années précédentes, même si elle n'est pas conçue de la même manière, explique Patrick Boissy, directeur territorial Pôle emploi Loiret. Certains secteurs viennent en compenser d'autres. Par exemple, à cause de la fermeture des frontières et de l'interdiction de circuler à plus de 100 km de son domicile, le secteur agricole n'a pas pu recourir à sa main d'œuvre habituelle et recrute fortement dans la région. » Ainsi, les habitudes de recherche d'un emploi saisonnier doivent changer : « on doit se projeter sur une année différente et sur une mobilité différente des habitants ».

Une activité va recruter tout autant que d'ordinaire : l'aide à domicile. « Il s'agit d'un secteur qui a toujours fortement embauché sur la période estivale », indique Patrick Boissy.

Le secteur de la sécurité va également recruter pour l'été pour assurer la gestion des flux et faire respecter les gestes barrières, dans les magasins et les plateformes des drives.

Le commerce ne sera pas en reste. Ce domaine recrute des saisonniers pour préparer les commandes des clients des drives.

Les Français se demandent s'ils vont pouvoir partir en vacances. Certaines enseignes de bricolage loirétaines vont maintenir leur niveau d'effectifs en anticipant des congés sous le signe des travaux ! Des recrutements en perspective !

Si certains secteurs embauchent de manière plus importante, d'autres ont complètement gelé les recrutements. C'est le cas pour l'animation : « les offres pour des postes d'animateurs de loisirs ont complètement disparu, révèle le directeur territorial. Nous n'en avons enregistré aucune alors que d'habitude, le processus de recrutement est déjà bien entamé à cette période de l'année. Mais les mairies sont focalisées sur les réouvertures des classes et attendent les directives gouvernementales pour se projeter dans la période estivale. »



“ Globalement, pour le moment, dans le Loiret, la demande de saisonniers est équilibrée par rapport aux années précédentes... ”



Les experts-comptables prennent la crise au rebond

Fortement mobilisés pendant la crise sanitaire, les experts-comptables redoublent d'activité pour accompagner les entreprises dans la phase sensible du redémarrage. L'occasion de réfléchir à de nouvelles stratégies.



comment déclarer l'activité partielle, comment établir un bulletin de salaire intégrant les heures chômées, ou les congés payés par anticipation. Ou bien encore, quelles mesures sociales doivent être prises pour faire face à la baisse voire l'arrêt total de l'activité. Et bien d'autres questions.

La profession des experts-comptables, dont 300 membres inscrits sur ses quatre départements (Loiret, Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Cher), a su également faire face en faisant preuve de multiples initiatives. C'est par exemple, un « webinaire », une conférence en ligne, et des classes virtuelles qui ont été organisées sur l'activité partielle avec un succès certain.

« Dans un deuxième temps et parallèlement, nous avons accompagné tout le dispositif de soutien financier avec en particulier l'accès au PGE (Prêt Garanti par l'État) et aux autres formes d'aides », poursuit Olivier Nioche qui a également participé aux réunions hebdomadaires organisées par le Préfet de Région et les instances économiques Régionales.

Troisième impulsion décisive

Vice-président de l'Ordre régional, Eric Gernez estime que le déploiement du PGE s'est réalisé globalement dans de bonnes conditions. « Le réseau bancaire a tenu sa place avec efficacité et nous avons contribué à faciliter la décision en préparant les dossiers dans le détail, en établissant des budgets d'exploitation et de trésorerie revisités ».

La troisième vague a débuté avec le déconfinement. « Ce sera celle du rebond » annonce Olivier Nioche. Pendant cette phase décisive, les experts-comptables entendent jouer pleinement leur rôle de conseiller financier et économique de l'entreprise. « La crise a pu également révéler et/ou entraîner des failles dans la structure financière et la trésorerie d'un grand nombre de sociétés. Elle pose aussi des questions en termes d'organisation du travail et de prise en compte de la transition numérique par exemple » analyse-t-il.

À l'image de l'épreuve du triple saut dont la dernière impulsion est décisive, cette phase du rebond implique

pour les entreprises de revenir sur leurs fondamentaux pour mieux se projeter dans l'avenir. « C'est la démarche que nous proposons avec le processus de diagnostic et d'accompagnement sur les différents volets de l'entreprise, annonce le président de l'Ordre régional des experts-comptables. Nous accompagnons les entreprises dans une réflexion de fond sur leur comptabilité et leur intégration dans la transition numérique, bien entendu, mais plus largement sur leur organisation, la gestion de leur ressources humaines, leur développement, la gestion de leur trésorerie à court moyen et long terme... bref sur leur stratégie pour réussir le jour d'après. »



50 ♥

ON LÂCHE
RIEN
LA FORMATION
CONTINUE

LES MÉTIERS
ÉVOLUENT,
C'EST LE MOMENT
DE SE FORMER. 👍❤️

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI et

- vous avez un projet de formation,
- vous souhaitez changer de métier,
- vous visez un poste qui nécessite d'acquérir de nouvelles compétences ?

RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS
DE VOTRE CONSEILLER



MAIS AUSSI SUR LE SITE
etoile.regioncentre-valdeloire.fr

OU SUR ÉTOILE INFO

0 800 222 100 Service & appel gratuits



En partenariat avec





Prévention : assurer la sécurité de ses salariés en entreprise

Afin d'accompagner les chefs d'entreprise à l'heure du déconfinement, l'Institut national de la recherche et de la sécurité (INRS) a produit une série de recommandations, pour les aider à reprendre leur activité tout en protégeant leurs salariés. Découvrez.

Le Premier ministre Édouard Philippe le déclarait le 27 avril, avant d'annoncer les mesures du plan de déconfinement devant l'Assemblée nationale : « Nous allons devoir vivre avec le virus », « Vivre avec », c'est aussi « travailler avec », et les entreprises l'ont bien compris. Comme nous tous, les chefs d'entreprise ont dû s'adapter face à une situation exceptionnelle, tout en garantissant à leurs salariés un niveau de protection suffisant face au virus.

Si pour certains, la tâche s'est avérée plus simple que pour d'autres, tous portent au moins la responsabilité de faire de la prévention. C'est la posture qu'a adopté Laurent Parra, fondateur de la société Dental Partner Services, qui distribue et installe des équipements dentaires et en assure le SAV dans 10 départe-

tements du Centre-Val de Loire, des Pays de la Loire et du Poitou-Charente. Si ses 9 salariés ont bénéficié des mesures de chômage partiel ou étaient en arrêt maladie pour garde d'enfant pendant la quasi totalité du confinement, ils ont repris le chemin de l'entreprise le 4 mai. Un retour qui ne pouvait plus attendre : « Nous avons vendu du matériel qu'il fallait absolument installer avant la réouverture des cabinets dentaires », explique Laurent Parra.

Pour préparer leur retour, il s'est appuyé sur les différentes recommandations, et a placardé des affiches informatives récapitulant les gestes barrières élémentaires comme la distanciation physique ou le lavage des mains. « Il y en a vraiment partout ! », s'amuse-t-il, expliquant que son assistante a été très proactive

sur le sujet et a souhaité mettre en garde autant les autres salariés que les clients et les transporteurs lorsqu'ils sont de passage.

De son côté, lui s'est mis en quête de masques en tissu, qu'il a commandé à une entreprise bretonne, et a fixé les règles à suivre concernant les trajets en voiture pour les commerciaux et techniciens qui se déplacent beaucoup. « J'avais recommandé d'utiliser un véhicule par personne, mais ils n'aiment pas être seuls au volant de leur voiture... Par conséquent, c'est masque obligatoire dès lors qu'ils sont au moins deux. » Comme quoi, il faut aussi savoir faire preuve de souplesse.



G R A P H I S T E

création
print

dco'm
Sabine Virault
3 rue sourderie
41000 Blois

06 83 05 56 51
sab.virault@free.fr



www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE

Le média de l'actualité économique et sociétale du Val de Loire

Retrouvez nos 3 éditions : 37 / 41 / 45

Distribué à 30 000 exemplaires, en points de dépôts et en routage

32
pages

Gratuit

Mensuel

Pour recevoir L'Épicentre directement dans votre entreprise,
contactez-nous
contact@lepicentre.online

“Aux Déménagements Leroy” région Centre-Val de Loire et toute la France



A.D.L. entreprise familiale de déménagement vous propose différentes activités, telles que : Prestations à la carte pour votre déménagement, monte-meuble avec technicien, garde-meubles (stockage en caisses spécifiques pour courtes moyennes et longues durées, surface individualisée dans un dépôt de 1700 m² sécurisé), location véhicule avec chauffeur, débarras mais aussi une équipe formée au charges lourdes (piano, coffre-fort, etc...). Nous intervenons en région Centre et au niveau national.

Aux Déménagements LEROY
61 rue Andre Bouille 41000 Blois
02 45 35 01 94 - 07 62 13 33 55

Mail : contact@demenagement-leroy.com
Web : www.demenagement-leroy-41.com/

“ Nos valeurs : Sécurité, rigueur, qualité, bonne humeur et écoute sont nos priorités pour vous accompagner dans votre mobilité ”



La référence de la livraison à deux pour professionnels et particuliers

Pour répondre à une demande de plus en plus croissante, la société Aux Déménagements LEROY a ouvert une branche spécialisée dans la livraison à deux personnes pour les professionnels et les particuliers.

Prestations de livraisons, installation dans la pièce d'utilisation, récupération des emballages, avec prestations logistiques associées (réception, stockage, prise de rendez-vous...).

Des prestations de qualité, assurées par de vrais professionnels

Exemples de prestations :

Particuliers : livraisons cuisines, électro-ménager, literie, tout mobilier d'intérieur & d'extérieur, revêtements de sols...

Professionnels : Équipements et mobilier de bureaux, informatique, équipements de cuisines professionnelles, mobilier d'intérieur...

Nous contacter : Tél. 06 23 71 27 74
Mail : directionbtoc@lavinhome.fr





La CPC Centre-Val de Loire aide les entreprises à faire face au Covid-19

La crise du Covid-19 n'est pas seulement sanitaire, elle est aussi économique et a durement affecté de nombreuses entreprises de la région. Pour les accompagner dans la relance de leur activité et les aider à prendre du recul sur la situation, la Chambre professionnelle du conseil (CPC) Centre-Val de Loire met les compétences de ses adhérents à leur service. Explications.

Permettre aux entreprises de la région de se développer, tel est l'objectif commun aux professionnels du conseil, adhérents de l'association CPC Centre-Val de Loire. En temps normal, ces entrepreneurs apportent aux chefs d'entreprises et aux décideurs différents types d'expertises, sur des sujets commerciaux, financiers, de communication, de management, de qualité, de santé-sécurité au travail ou encore stratégiques comme la mise en place d'un volet responsabilité sociale (RSE) ou d'un comité social et économique (CSE).

Les objectifs des adhérents sont simples : se fédérer pour améliorer la visibilité de leur métier, et garantir leur professionnalisme. « C'est un métier, on ne s'improvise pas professionnel du conseil en se levant le matin. En plus des compétences, il y a une posture d'écoute à adopter et des outils à connaître », explique la présidente de l'association Muriel Jorigny, ajoutant qu'à l'image des entreprises allemandes, les entreprises françaises seraient plus dynamiques et mieux structurées si elles osaient davantage faire appel à des expertises externes.

Forts de ces expertises diverses qui font leur force, les entrepreneurs de la CPC Centre-Val de Loire ont tenu à répondre présent en cette période de crise, qui a bouleversé et parfois mis à l'arrêt l'activité de beaucoup d'entreprises. « Nos PME et TPE ont autant besoin de conseils qu'à l'habitude, si ce n'est plus », affirme Muriel Jorigny, pour qui il importait autant de dire « On est là, vous pouvez compter sur nous », que de proposer aux chefs d'entreprises et décideurs des formules qui puissent répondre aux problématiques qu'ils rencontrent.

Trois offres d'accompagnement en temps de crise

De ce désir d'accompagner les entreprises du territoire au plus près de leurs besoins sont nés trois produits, co-construits par les adhérents de la CPC Centre-Val de Loire qui mutualisent ainsi leurs ressources pour la première fois depuis la naissance de l'association. La première offre est gratuite, et permet aux chefs d'entreprise qui le souhaitent de bénéficier d'une heure d'entretien téléphonique avec un profession-

nel du conseil afin de prendre de la hauteur sur leur situation. « Souvent, les dirigeants d'entreprise ont simplement besoin de quelqu'un qui va leur donner un coup de pouce pour y voir plus clair », justifie Muriel Jorigny, ajoutant qu'il s'agit avant tout de les aider à « reprendre le gouvernail de leur entreprise ». Les deux autres produits mis à disposition par la CPC Centre-Val de Loire sont payants, et prennent la forme d'un atelier de 2 à 3 heures animé par trois professionnels du conseil pour le premier, et d'une photographie éclair à 360 degrés pour le second. La force de ce dernier selon la présidente de la CPC, est de proposer aux dirigeants un scan complet de leur entreprise, à raison de 6 expertises de 2 heures

réalisées par une équipe pluridisciplinaire composée par la Chambre. Objectif ? Expertiser les aspects financiers, commerciaux, la stratégie de communication, la supply chain, l'organisation et le management, ainsi que les relations et conditions de travail. Au terme de ces courts audits, des comptes-rendus sont rédigés et fournis, et une synthèse permet au décideur d'avoir une vision claire à court terme afin de mettre en place un plan d'actions opérationnelles et de se réapproprier son leadership.

Concernant ces deux dernières offres, Muriel Jorigny souligne que si elles ont un coût – l'expertise des professionnels du conseil a de la valeur –, les tarifs fixés correspondent à l'esprit de solidarité dont veulent

faire preuve les adhérents. « Au moment où beaucoup d'entreprises sont menacées par le manque de trésorerie, il importait de proposer une offre mutualiste et accessible », ajoute celle pour qui la relance ne fonctionnera que grâce à une forme de solidarité entre les différents maillons du tissu économique. « Nous sommes nous aussi acteurs du développement économique du territoire, et il faut ancrer nos actions dans une logique de "consommer local". »

Pour accéder au questionnaire permettant d'être recontacté, ou découvrir les 3 offres, RDV sur <https://www.cpccentre.fr/page/985067-relance-d-activite>.





Notre technologie au service de votre reprise d'activité

Durant cette période difficile, nos Équipes mettent en œuvre leur professionnalisme et leur expérience pour vous assister et vous conseiller dans les meilleures conditions. Le Cabinet Duvivier & Associés reste donc à votre service tout en adaptant sa pratique afin d'assurer la protection de nos Équipes et celle des personnes avec lesquelles elles échangent quotidiennement.

Notre Cabinet s'est, depuis de nombreuses années, doté d'outils numériques qui prennent encore davantage leur importance à l'heure où les contacts entre les individus sont, par principe, interdits et, très exceptionnellement, limités. Mobiliser ces outils devient dès lors indispensable afin de continuer à vous accompagner au quotidien.

Parce que nous connaissons les difficultés actuelles de nos clients que nous accompagnons quotidiennement dans ce contexte de crise, nous mettons tout en œuvre afin d'assurer la continuité de notre activité et contribuer ainsi à la relance efficiente de celle de nos clients.

L'e-Acte d'Avocat, pour signer ses actes sans se déplacer

Dans sa version papier, l'Acte d'Avocat créé par la loi du 28 mars 2011 recueille les signatures des parties mais aussi le contreseing de l'Avocat, garantissant ainsi que le consentement des parties a été éclairé.

Sous sa forme 100 % numérique, le projet d'e-Acte est déposé par l'Avocat rédacteur sur une plateforme Internet sécurisée dédiée. Une fois l'acte finalisé, chaque partie reçoit, par email, un lien Internet lui permettant d'accéder, après authentification par SMS, à un espace personnel sécurisé et de prendre connaissance de l'ensemble des documents mis à sa disposition. Chaque partie peut ensuite signer l'acte à tout moment. Cette opération peut autant s'effectuer par l'emploi d'un ordinateur, d'un smartphone ou d'une tablette.

Les parties peuvent ensuite, dès l'apposition de la dernière signature conférant perfection à l'acte, télécharger le document à leur guise afin de le conserver et de



l'utiliser pour l'ensemble de leurs formalités. Le fichier est également archivé sur la plateforme et conservé par l'Avocat.

L'e-Acte d'Avocat est ainsi infalsifiable, inviolable et doté d'une force probante renforcée. Cette signature électronique qualifiée au sens du Règlement eIDAS lui confère un effet juridique équivalent à celui d'une signature manuscrite.

Le recours à l'e-Acte d'Avocat nous permet ainsi de mener à bien, avec une grande réactivité malgré ce contexte difficile, toutes les opérations juridiques nécessaires à nos Clients et à leurs activités économiques. Il s'inscrit également dans une démarche de développement durable en permettant une économie de papiers considérable.

La visio-conférence, pour se voir en toute sécurité

Alors que les recommandations sanitaires nous empêchent de recevoir normalement dans nos locaux, il reste important pour nos Équipes de pouvoir garder une relation de proximité avec nos clients. Il devient ainsi indispensable de vous proposer un service vous permettant de nous rejoindre virtuellement afin d'assister à vos rendez-vous ou même de tenir les assemblées générales de vos sociétés.

Notre Cabinet a, de longue date, équipé l'ensemble de ses sites de dispositifs de visioconférence performants et flexibles permettant à nos collaborateurs de vous contacter, seuls ou à plusieurs, en audio ou vidéo, et ce sur tous vos périphériques (ordinateurs, téléphones, tablettes).

Le confinement est malheureusement intervenu durant la période la plus active du point de vue juridique pour la majorité des sociétés.

Face à cette situation sanitaire exceptionnelle, une ordonnance du 25 mars 2020 est venue adapter les règles en matière de tenue des réunions et délibérations des assemblées et organes dirigeants des personnes morales. Le texte prévoit notamment que l'assemblée puisse exceptionnellement se tenir sans que les membres de l'organisme soient présents physiquement, soit par conférence téléphonique, soit par conférence audiovisuelle. Ces dispositions s'appliquent aux assemblées et aux réunions des organes collégiaux d'administration, de surveillance et de direction qui se tiennent entre le 12 mars 2020 et le 31 juillet 2020.

Ainsi, nos collaborateurs vous assistant habituellement lors de la tenue de vos assemblées sont en mesure d'héberger le rassemblement virtuel sur notre plateforme de visioconférence pour que vos assemblées se tiennent (presque) normalement. Nous vous rappelons par ailleurs, que les sociétés qui clôturent leurs comptes au 31 décembre 2019 disposent d'un délai supplémentaire de 3 mois pour tenir leur assemblée générale, soit jusqu'au 30 septembre 2020 (au lieu du 30 juin).

La numérisation des actes et registres, pour plus de flexibilité

Notre Cabinet est équipé d'un système d'information performant et sécurisé qui permet à nos Équipes de répondre à vos demandes avec réactivité. Nous nous devons de nous adapter en permanence aux progrès technologiques afin d'accompagner l'accélération du rythme des relations d'affaires comme la numérisation croissante des documents juridiques et comptables.

Un décret du 4 novembre 2019 a

autorisé les sociétés commerciales à tenir de manière dématérialisée leurs registres des procès-verbaux. Exit donc le volumineux registre spécial coté et paraphé au Tribunal de commerce, ces documents peuvent désormais être archivés dans des dossiers 100% numériques sous réserve que certaines conditions relatives aux procès-verbaux soient respectées, ceux-ci devant être :

- signés au moyen d'une signature électronique respectant au moins les exigences requises en matière de signature électronique avancée prévues par l'article 26 du règlement (UE) n° 910/2014 du Parlement européen ;

- datés de façon électronique par un moyen d'horodatage offrant toute garantie de preuve.

L'e-Acte d'Avocat (voir supra) mis en place par notre Cabinet répondant à tous ces prérequis, vos actes signés numériquement pourront ainsi intégrer ce registre numérique. Le recours aux registres numériques, en plus de s'inscrire dans une démarche de développement durable, nous permet de régulariser quasi-immédiatement la transmission à nos clients ainsi qu'aux professionnels les accompagnants (Experts-Comptables, Notaires...) leurs documents juridiques, précieusement archivés sur nos serveurs sécurisés.

Nicolas DUVIVIER

Directeur du bureau de Paris
et du bureau de Blois

Responsable du
Département Patrimoine

Julien MANGIN

Département Droit des Sociétés
Duvivier et Associés

DUVIVIER
ASSOCIÉS
Avocats

**40 COLLABORATEURS AU SERVICE
ET À L'ÉCOUTE DE PLUS DE 1600 ENTREPRISES**

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
33, boulevard béranger - 37000 TOURS
Tél. 02 47 05 79 18 - Fax : 02 47 80 92 82
tours.boisdenier@duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
19 rue borromée 75015 PARIS
Tél. 01 47 04 19 19 - Fax : 01 47 04 00 22
nicolas.duvivier@duvivieretassocies.fr
www.duvivieretassocies.fr

Cabinet DUVIVIER & ASSOCIÉS
7, quai de la Saussaye - 41000 BLOIS
Tél. 02 54 74 73 61
blois@duvivieretassocies.fr



Dev'Up engage la bataille de la relocalisation économique

Tirant les leçons d'une crise sanitaire qui a révélé la dépendance de l'industrie française, l'agence régionale de développement économique engage une stratégie de relocalisation tournée vers l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, l'agroalimentaire et la logistique.

« La crise nous amène à nous interroger sur les conséquences d'une mondialisation aveugle », a estimé François Bonneau lors d'une visioconférence de presse ce lundi 11 mai. Le président de la région Centre-Val de Loire y prenait la parole en tant que président de Dev'Up, l'agence de développement économique régionale, au côté de Jean-Louis Garcia, son directeur général. Rappelant l'énergie qu'il avait fallu déployer, jusqu'à « soulever des montagnes », pour faire venir des masques ou des principes actifs, François Bonneau annonce qu'il est temps de « tourner la page » et de revendiquer une « vraie souveraineté économique respectueuse de l'équilibre social et environnemental ».

Telles sont les raisons du lancement par Dev'Up d'une stratégie de relocalisation d'activités économiques visant en particulier quatre filières prédominantes en Centre-Val de Loire : l'industrie pharmaceutique, la cosmétique, l'agroalimentaire et la logistique, auxquelles pourra s'ajouter le numérique.

Des principes actifs pour l'industrie pharmaceutique

La première étape va consister à analyser les chaînes d'approvisionnement et les capacités de production des entreprises régionales afin de repérer les possibilités de recours aux fournisseurs régionaux ou nationaux. « Dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, explique François Bonneau, nous pouvons avec le réseau Polepharma, que nous partageons avec la Normandie et qui représente 60% de la production nationale, parvenir à produire nos propres principes actifs s'il y a une volonté politique partagée tant au niveau national qu'europpéen. »

Invité à témoigner, Emmanuel Hallauer, le dirigeant de l'entreprise tourangelles Axess Vision spécialisée dans la fabrication d'endoscopes à usage unique, a indiqué qu'il rencontrait des difficultés à se procurer en France des composants qui doivent être fabriqués en salle blanche. Autre exemple cité, celui de la vinaigrerie orléanaise Martin-Pouret qui relocalise la production de cornichons en Val de Loire alors qu'elle est majoritairement exploitée en Inde.



Au cours de la visioconférence de presse, sont intervenus notamment Harold Huwart (haut droit), Jacques Martinet (bas gauche), et François Bonneau (bas droite)

“ La crise nous amène à nous interroger sur les conséquences d'une mondialisation aveugle ”

Les outils numériques mobilisés

Pour engager sa bataille de la relocalisation, Dev'Up compte s'appuyer sur une palette d'outils dont le site Internet Invest, dédié

aux porteurs de projet, ainsi que le site d'immobilier d'entreprise Setting'Up qui ouvrira une nouvelle rubrique consacré aux projets de relocalisation. « Nous ferons aussi

appel à nos partenaires économiques, à Business France et aux réseaux que nous animons comme l'Université des développeurs ou le groupe Ambassad'Up », a ajouté Jean-Louis Garcia.

Le point sensible des coûts de production ne doit pas être un obstacle pour les promoteurs de la relocalisation régionale. « Il faut raisonner en coûts globaux incluant le transport, la sécurité, la qualité, les garanties » estime Harold Huwart, vice-président du Conseil régional en charge de l'économie. François Bonneau, lui, est persuadé qu'une nouvelle conscience des consommateurs se fait jour. « On le voit au travers du succès de notre plateforme "Produits frais locaux en Centre-Val de Loire" qui génèrent 20 000 contacts par jour. Les consommateurs ont conscience des incidences de leurs modes d'achat. L'externalisation n'est plus économiquement et humainement possible. »

La plateforme de fourniture d'équipements de protection, également lancée par Dev'Up suscite aussi l'intérêt avec 240 entreprises référencées.

Cela n'aura pas été le moindre paradoxe de cette crise sanitaire que de provoquer un sursaut économique et social peut-être salutaire.

B.G



Thermomix : exemple de relocalisation réussi

Depuis 2014, plusieurs projets de relocalisation ont été menés en Centre-Val de Loire. Par exemple, Axyntis (45) a œuvré pour la relocalisation de la production de molécules actives. En 2016, la société Plastiques 2005 a relocalisé en Indre-et-Loire deux activités qui étaient sous-traitées en Chine. Autre exemple, le groupe allemand Vorwerk a choisi de faire du site eurélien de Cloyes-sur-le-Loir, le seul site de production européen de son produit iconique : le Thermomix.

144 relocalisation hexagonales

Selon Trendeo, l'observatoire de l'investissement, 144 relocalisations ont été réalisées en France depuis 2009. La très grande majorité de ces projets a été menée dans l'industrie manufacturière. En 2017, 19 relocalisations ont eu lieu sur le territoire français, contre seulement 9 en 2015. Si ces projets ne compensent pas le nombre d'emplois détruits par les délocalisations d'activité à l'étranger, depuis une dizaine d'années, l'écart tend à se réduire.



« Nous sommes à l'écoute permanente des besoins des entreprises »

Jean-Louis Garcia, le directeur général de Dev'Up explique comment l'agence de développement économique régionale s'organise et agit pour soutenir l'activité des entreprises en cette période troublée.

Fondée en 2017, l'agence de développement économique régionale Dev'UP fédère le réseau des acteurs de l'économie dans les six départements de la région Centre-Val de Loire. Son directeur général, Jean-Louis Garcia, revient sur les initiatives récentes prises pour aider les entreprises à faire face aux effets destructeurs de la crise sanitaire et économique.

Quelles premières dispositions avez-vous prises lorsque la crise sanitaire s'est déclarée ?

Jean-Louis Garcia : Dès le début du confinement nous avons activé notre réseau formé par les agences départementales, les chambres consulaires, les intercommunalités et les organismes financiers pour faire circuler l'information sur les dispositifs d'aide aux entreprises. Cela s'est traduit concrètement par l'édition de fiches très détaillées et adaptées à chaque département. Elles sont disponibles et régulièrement mises à jour sur le site de Dev'Up.

En termes de fonctionnement, avez-vous été amenés à prendre de nouvelles mesures ?

En nous appuyant sur nos relais dans tous les départements de la région, nous avons lancé une enquête afin d'identifier les besoins des entreprises. Nous avons ainsi établi un contact avec 1 500 entreprises que nous sollicitons régulièrement aussi bien pour mesurer leur compréhension des mesures d'accompagnement que pour recenser leurs attentes. Car notre vocation, c'est d'être à l'écoute permanente des besoins des entreprises.

Les résultats de cette enquête sont présentés chaque mercredi lors du comité de pilotage que nous tenons avec le Préfet de région et le Président du Conseil régional, François Bonneau, également président de Dev'Up.

Quelles sont les principales attentes exprimées par les chefs d'entreprise ?

Les enquêtes que nous avons effectuées auprès des chefs d'entreprise ont démontré, au début de la crise, qu'il y avait une forte demande en



Jean-Louis Garcia, directeur général de l'agence régionale de développement économique Dev'Up.

équipements de protection. Nous y avons répondu en facilitant la mise en relation avec des fournisseurs dans un premier temps, et nous sommes allés plus loin en créant une plateforme permettant de recenser les fabricants de masques et de tenues de protection présents sur la région.

Les autres attentes concernent les besoins en financement.

Quel est l'impact de cette plateforme de recensement des fabricants régionaux d'équipements de protection ?

La création de cette plateforme nous a permis de recenser l'existence en région Centre-Val de Loire d'environ 250 entreprises qui fabriquent ou qui peuvent distribuer des équipements de sécurité. Parmi celles-ci, il y en a une trentaine qui réalisent certains composants et une centaine de distributeurs.

La plateforme numérique répond à une véritable attente car il y a eu 14 000 connexions au cours des deux premières semaines.

La nature des produits recherchés a évolué. Avec le déconfinement sont apparus des demandes pour des fournisseurs de signalétique ou de caméras thermiques.

La veille que Dev'Up a mise en place a-t-elle repéré des entreprises en situation critique ?

Il reste encore beaucoup d'incertitudes, et donc de risques potentiels

dans cette situation inédite. Nous ne sommes malheureusement à l'abri d'aucune mauvaise surprise même s'il n'y a pas eu, pour le moment, de défaillances importantes. On observe une bonne reprise dans le BTP mais les donneurs d'ordre dans les secteurs de l'automobile et de l'aéronautique, qui comptent de nombreux sous-traitants dans notre région, n'ont pas encore envoyé beaucoup de signes positifs.

Dev'Up a également initié une stratégie en faveur de la relocalisation de certaines activités ou productions. Comment comptez-vous convaincre les entreprises de cet enjeu ?

Il s'agit effectivement d'un enjeu majeur en termes d'autonomie mais aussi de sécurité et de responsabilité. Nous avons lancé cette initiative après avoir recueilli le témoignage d'entreprises qui souhaitaient repositionner leur chaîne d'approvisionnement.

En nous appuyant sur notre réseau, nous allons donc réaliser une grande enquête auprès des entreprises en identifiant les approvisionnements en matières premières ou en produits et services qui pour-

raient être trouvés dans une plus grande proximité régionale ou nationale. Nous allons cibler en priorité les secteurs les plus porteurs en Centre-Val de Loire que sont les industries pharmaceutiques et cosmétiques ainsi que l'agroalimentaire. Ce recensement permettra certainement de faire émerger des besoins communs. Il faudra ensuite repérer les fournisseurs potentiels et mettre tout le monde en vis-à-vis.

Il est question de l'organisation d'un forum régional le 16 juin sur ce thème de la relocalisation. Quel en sera la forme ?

Il s'agit d'une initiative du Conseil Régional Centre-Val de Loire pour appuyer cette démarche en faveur de la relocalisation. Le forum rassemblera les principaux acteurs économiques territoriaux autour d'ateliers sur différents thèmes comme la recherche, l'emploi et la formation, les impacts économiques et écologiques...etc. La forme et les modalités de ce forum vont aussi dépendre de l'évolution des conditions de déconfinement et de sécurité sanitaire.

B.G

« Nous sommes à l'écoute permanente des besoins des entreprises »



Dev'UP en quelques chiffres

- 42 événements organisés en 2019 par le pôle animation territoriale, dans le cadre de l'Université des développeurs, réunissant 700 participants.
- 32 implantations d'entreprises réalisées ou accompagnées
- 90 investisseurs et acteurs économiques régionaux présents aux premières rencontres économiques franco-italiennes organisées, en octobre, au château du Clos Lucé.
- 1 200 entretiens professionnels réalisés par les 25 entreprises régionales lors du salon Compétences Cadres organisé par l'Apec en décembre à Paris.
- 44 actions collectives ont permis à 471 entreprises du Centre-Val de Loire de valoriser leur savoir-faire lors de rencontres acheteurs et salons professionnels en France et à l'étranger.
- 13 documents analysant le tissu économique régional produits par le pôle études.
- 117 entreprises accompagnées par le pôle politiques européennes et innovation.
- 8 entreprises suivies par DEV'UP dans leur projet de levée de fonds.
- 232 adhérents réunis autour de la signature © du Centre.
- 400 participants aux Rencontres économiques de DEV'UP en décembre 2019.



TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

La consommation touristique pourrait évoluer dans le vert

Malgré les quelques ouvertures, l'inquiétude reste présente pour les établissements touristiques du Centre-Val de Loire. La période estivale et touristique demeure incertaine, mais un « retour aux sources » et au terroir est attendu des touristes. Idéal pour la région.

Samedi 14 mars dernier, en plein service du soir, les restaurateurs du Centre-Val de Loire ont appris l'arrêt de leur activité le soir-même, à cause de la pandémie de covid-19 et du futur confinement. Stupeur ! « Ça leur est tombé dessus d'un coup, ils ne s'y attendaient pas de manière abrupte, confie-t-on à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Centre. Evidemment, ils comprennent parfaitement cette fermeture. L'enjeu a été, dès le départ, d'organiser une réouverture des établissements. » Tous ont besoin d'un rétroplanning pour se rassurer, rassurer les salariés ; mais jusqu'à la mi-mai, il était impossible de le créer malgré la diffusion, récente, d'un « guide pratique » des mesures sanitaires à destination du secteur de la restauration et de l'hôtellerie.

Vers une baisse de la clientèle étrangère

Mais alors que va-t-il se passer cet été ? Les touristes vont-ils affluer comme à leur habitude ? Au sein de la CCI Centre et des établissements touristiques, l'optimisme est de mise. Pas question de se laisser abattre même si la majorité des acteurs du secteur demeurent « inquiets sur la pérennité » de leurs activités. Les cellules de crises de la chambre a permis de questionner sur les différentes aides – disparates sur le territoire (financières, matérielles), sur les mesures sanitaires (masques, gel hydroalcoolique, etc.). Dans le Loiret, Tourisme Loiret a décidé de financer certaines actions ; dans le Loir-et-Cher, l'UMIH achète du gel hydroalcoolique à tous ses adhérents. Pour les entreprises touristiques, l'inquiétude de la reprise (incertaine) se cumule à celle du coût global définitif des mesures mises à place. « La crise sanitaire change forcément le tourisme, affirme-t-on à la CCI régionale. Après avoir été confiné pendant deux mois, beaucoup de Français ont envie d'un retour aux sources, à la nature, aux produits du terroir, à un tourisme d'itinérance sans être agglutiné les uns sur les autres. » Et l'offre en ce sens est conséquente en Centre-Val de Loire, notamment avec la Loire à Vélo. L'opération de communication de la région va d'ailleurs en



Restaurateurs, hôteliers, musées... Les habitudes touristiques pourraient changer suite au coronavirus. En Centre-Val de Loire, la Loire à Vélo, véritable tourisme nature, pourrait connaître une hausse de fréquentation.

“ L'enjeu a été, dès le départ, d'organiser une réouverture des établissements ”

ce sens. Reste qu'une baisse de la fréquentation est à prévoir : selon une enquête clientèle de 2019, 28 % des touristes du Centre-val de Loire sont étrangers. Ces derniers ne viendront pas cette année, les frontières étant plus ou moins fermées et le principe de précaution va sans doute valoir plus que l'envie d'aller loin. Cette diminution pourrait bien durer quelques années et avoir un impact sur le tourisme. D'ici le mois de septembre, comment s'en sortiront les quelques 5 800 établissements du secteur de l'hôtellerie-restauration (hôtels, hôtels-restaurants, restaurants traditionnels, restaurants rapides) ? Le respect des règles sanitaires et de la distanciation sociale va être une clé pour le consommateur mais aussi pour le futur touristique des établissements.

C.S.



FOCUS

Le 14 mai dernier, le gouvernement a annoncé plusieurs mesures, assorties d'une enveloppe de 18 milliards d'euros, en faveur du tourisme français. L'une des informations qui a fait le tour de la presse est, bien évidemment, le fait que les Français puissent réserver leurs vacances en France métropolitaine et d'Outre-Mer en juillet et août ; en cas d'annulation liée au coronavirus, le séjour devrait être intégralement remboursé. Si les modalités restaient encore à définir à la mi-mai, les bars, les restaurants et les hôtels situés en zone verte doivent vraisemblablement ouvrir à partir du 2 juin. Pour les entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration touristique, le fonds de solidarité va rester ouvert jusqu'à la fin de l'année 2020 ; un « prêt garanti État saison » va également être lancé, en complément du prêt garanti par l'État (PGE) avec un plafond pouvant atteindre « les trois meilleurs mois de l'année précédente » ; les banques se sont quant à elles engagées à proposer « systématiquement » aux PME du secteur un report de mensualités de tout leur prêt sur douze mois, contre six jusqu'à présent. Quant aux cotisations sociales patronales du mois de mars à juin, les entreprises du tourisme en sont exonérées, parfois même jusqu'à ce qu'elles rouvrent (soit après le mois de juin).



TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

François Bonneau et Stéphane Bern ont été entendus

Quelques jours avant le déconfinement du 11 mai, François Bonneau, président de la Région Centre-val de Loire, et Stéphane Bern ont demandé à Emmanuel Macron d'ouvrir les « sites touristiques » avant le mois de juin.

Après une longue période sans activité, de nombreux sites touristiques de la région sont impactés. Au début du mois de mai, François Bonneau, le président de la région, et Stéphane Bern, chargé de « mission patrimoine » en danger ont lancé un appel au Président de la République afin de demander de rouvrir des sites touristiques le plus rapidement possible, et ce avant le début du mois de juin. Dans leur lettre co-signée par cinquante sites de la région, ils ont affirmé qu'il s'agissait là « de la survie de très nombreux sites qui font à la fois l'attractivité, la fierté et la renommée de la France et la vitalité économique des territoires qui composent notre région Centre-Val de Loire et auxquels nous sommes toutes et tous profondément attachés ». Rappelons que l'offre touristique du territoire s'articule essentiellement autour de la Nature-Culture et du Patrimoine et que les années à



venir vont d'ores et déjà être compliquées pour le secteur d'activité. Rien que pour le premier mois de confinement, le ZooParc de Beauval a enregistré plus de 15 millions d'euros de pertes.

Ouverture dès le 11 mai pour les Tourangeaux

En réponse à cet appel, la préfecture d'Indre-et-Loire a décidé d'autoriser plusieurs sites à ouvrir à partir du 11 mai dernier, sous réserve d'un référentiel régional garantissant les conditions sanitaires des visiteurs. Le château du Clos Lucé, le château

de Chenonceau, le musée de la préhistoire du Grand-Pressigny et encore la Cité royale de Loches... Une trentaine de sites (petits musées, châteaux, parcs et jardins) ont notamment obtenu cette dérogation. La préfecture a tout de même tempéré cette annonce, précisant que des contrôles allaient être effectués et que si « les gestes sanitaires ne sont pas respectés », les sites fermeront de nouveau. Les sites touristiques ayant pu ouvrir le 11 mai ne se sont pas toujours déconfinés tout de suite. Beaucoup ont travaillé pour permettre aux visiteurs et aux salariés des sites d'être présents sur les lieux en toute sécurité. « Le patrimoine peut sauver l'économie », a réagi Stéphane Bern suite à l'annonce de la réouverture des sites tourangeaux. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les préfectures du Loir-et-Cher et du Loiret ont permis l'ouverture de quelques sites.

C.S.

ENVIE DE S'ÉCHAPPER À VÉLO

Berthenay - Le Bout du Monde



C'est ça, la renaissance
en Centre-Val de Loire !

La période estivale reste incertaine pour les châteaux

Depuis le 11 mai, certains châteaux et sites touristiques peuvent ouvrir en Centre-Val de Loire sous réserve du respect des mesures sanitaires. Mais beaucoup connaissent déjà une chute de leur chiffre d'affaires et sans un fort afflux de visiteurs, ils pourraient continuer d'être déficitaires.

Après les longs mois d'hiver, durant lesquels les touristes désertent les sites historiques, les châteaux du Val de Loire ont fermé leurs lourdes portes au petit matin du 15 mars. Pour beaucoup, le début de l'année annonçait une sacrée saison, comme au château de Meung-sur-Loire (Loiret) où les visites avaient repris à la mi-février, et encore au château de Villandry (Indre-et-Loire), qui avait « très bien démarré » l'année. Pendant les deux mois de confinement, de la mi-mars à la mi-mai, les sites historiques et patrimoniaux ont souffert. Le château royal de Blois (Loir-et-Cher) enregistre déjà une chute de 20 % de son chiffre d'affaires annuel. Les monuments historiques, qu'ils soient publics ou privés, ne dorment jamais. Ils ont besoin d'être chauffés afin d'éviter l'humidité, d'être rénovés, de voir leurs jardins entretenus. Pour réduire les dépenses, les équipes ont alors dû être drastiquement réduites à quelques jardiniers, parfois un personnel administratif. Environ la moitié des personnels des châteaux reste au chômage partiel malgré les réouvertures de la mi-mai. L'objectif est bien de conserver les emplois malgré la crise économique qui arrive. « On navigue à vue, souligne Xavier Lelevé, propriétaire du château de Meung-sur-Loire. Il a fallu profiter de la fermeture forcée pour améliorer l'offre touristique en ouvrant une nouvelle salle, sinon, c'eût été mortifère. »

Suite à des arrêtés préfectoraux et à la signature du référentiel des mesures sanitaires, le parc de Chambord, les jardins de Chaumont-sur-Loire, ceux de Villandry, la Pagode de Chanteloup, et une trentaine d'autres sites ont pu de nouveau ouvrir depuis le 11 mai. Les dates d'ouverture diffèrent selon les châteaux et monuments. Les uns ont été prêts dès le week-end suivant ; les autres, deux semaines plus tard. Car pour permettre aux visiteurs de revenir entre leurs murs, un protocole de protection sanitaire a dû être mis en place. Entre le gel hydroalcoolique, les centaines de masques pour les personnels voire les visiteurs eux-mêmes, les vitres de séparation aux billetteries, les modifications de parcours afin qu'il n'y ait pas de croisement d'individus... En



Parmi les sites qui ont ouvert en mai, on trouve les jardins du château de Villandry.

“ Le fait de pouvoir ouvrir ne signifie pas que les touristes vont venir ”

plus d'être déficitaires pour les mois de printemps, les châteaux paient le lourd coût sanitaire de leur établissement. Des dépenses s'ajoutent au fonctionnement « normal ». Pour veiller au respect des règles sani-

taires et des gestes barrières, les forces de l'ordre sont autorisées à contrôler les sites ouverts. L'organisation même des châteaux a évolué. Si, à Villandry, les visites guidées sont annulées, à Meung-sur-Loire il a

simplement été décidé de limiter le nombre de personnes à neuf dans un même groupe. Une fois les questions sanitaires résolues, la période estivale reste tout de même une véritable interrogation.



Forteresse de Montbazou.

Les touristes pourraient être moins nombreux

Va-t-on voir revenir, en Centre-Val de Loire, les millions de touristes annuels ? Il est aujourd'hui impossible de prédire l'avenir touristique du territoire. Simplement, dans notre région, 83 % des touristes font un tour dans les châteaux et monuments ; puis viennent les parcs et jardins. Selon l'observatoire régional du tourisme, 30 % des visiteurs sont étrangers, notamment venus d'Allemagne, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de la Belgique. Ceux-ci représentent, pour exemple, environ la moitié des visiteurs du château de Villandry. À l'heure actuelle, la France espère une ouverture par-

TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

tielle des frontières européennes à partir du 15 juin. Mais rien n'est sûr car aucun pays européen n'est en accord sur le déconfinement des populations. « On espère accueillir la moitié de visiteurs de la période classique, avance Henri Carvallo, propriétaire du château de Villandry. Le fait de pouvoir ouvrir ne signifie pas que les touristes vont venir. Le 18 mai dernier, 45 personnes ont visité les jardins de Villandry. À la même date, l'année dernière, elles étaient plus de 1250. » Reste que les Français ont besoin de sortir, de se balader, de se tourner vers la culture, le patrimoine, la nature. Les sites historiques et patrimoniaux du Centre-Val de Loire connaissent, et vont connaître, une chute de chiffre d'affaires cet été. Peut-être que cette perte sera « partiellement compensée par les hyper-locaux » venus découvrir leur patrimoine local. Si la Région communale sur l'offre touristique du territoire, les autres régions en font de même. La concurrence est rude en termes de tourisme. Les Français iront-ils randonner en montagne,



Château Islette.

bronzer sur la plage ou déambuler dans les châteaux du Val de Loire ? En septembre prochain, l'heure du bilan permettra d'y voir plus clair sur la crise économique que traverse le secteur touristique. D'ici là, ses acteurs retroussent leurs manches et se remettent doucement de la brutalité du confinement.

C.S.



Château Ussé.

DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
FESTIVAL INTERNATIONAL DES JARDINS

2020
16 MAI
01 NOVEMBRE

LES JARDINS DE LA TERRE
RETOUR À LA TERRE MÈRE
RETURN TO MOTHER EARTH

WWW.DOMAINE-CHAUMONT.FR

T. 02 54 20 99 22

/Domaine de Chaumont-sur-Loire

@Chaumont_Loire



DOMAINE
DE CHAUMONT-SUR-LOIRE
FESTIVAL INTERNATIONAL
DES JARDINS



Flamia création





TOURISME : VERS UNE REPRISE POUR CET ÉTÉ ?

87 % des restaurateurs sont inquiets pour leur activité

Entre le respect des mesures sanitaires et la perte de chiffre d'affaires des derniers mois, le secteur de la restauration souffre. Certains ont décidé de livrer des repas. D'autres attendent de pouvoir ouvrir pleinement.

« Restaurants, cafés et hôtels resteront fermés. » Lors de son allocution sur le déconfinement du 11 mai, Emmanuel Macron, Président de la République, a été on ne peut plus clair. Si ces établissements pourront peut-être de nouveau accueillir du public à partir du 2 juin dans les zones vertes, rien n'est moins sûr. L'annonce des fermetures obligatoires des restaurants et bars en a sonné plus d'un. « Les restaurateurs comprennent l'enjeu sanitaire, affirme-t-on à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du Centre-Val de Loire. Mais ils sont inquiets pour la pérennité de leurs entreprises. » Malgré les demandes de chômage partiel pour les salariés de ces établissements et les 1 500 euros du fonds de solidarité pour les indépendants et les très petites entreprises (TPE) (destinés aux entreprises et non aux individus gérant l'entreprise), certaines structures ont vu fondre toute leur trésorerie en à peine un mois. Fort heureusement, la suppression des charges annoncée par le gouvernement est une bonne nouvelle. La raison ? Bien souvent, les loyers continuent d'être réclamés, il faut avancer les salaires. Et les commandes reçues quelques jours avant le confinement sont tout bonnement perdues. Certains restaurateurs doivent donc faire un crédit pour faire face et éviter une fermeture définitive. Certains demandent la possibilité de créer des terrasses gratuites devant leurs établissements jusqu'à la fin de l'année. Certains, encore, réclament une baisse voire une suppression des loyers au moins pour la période de confinement.

Près de 80 % de chiffre d'affaires en moins

Pour chiffrer l'impact de ces deux mois « blancs », le Comité régional du tourisme du Centre-Val de Loire a enquêté sur les conséquences du confinement sur le secteur touristique*. Le résultat est alarmant : pour les mois de mars et avril, la perte de chiffre d'affaires s'élève en moyenne à 80 % par rapport à 2019, en particulier dans l'hôtellerie et la restauration. Du côté des réservations, l'étude met en avant une baisse de 85 % pour la période estivale (juillet et août). Les hôteliers



“ Comment va se passer l'ouverture des restaurants et bars après leur confinement ? La majorité des gérants enregistre déjà de grosses pertes financières ”

(90) et les restaurateurs (87 %) sont inquiets pour leurs activités. De fait, « un professionnel sur cinq pense geler les embauches de CDD et de saisonniers ». Selon le comité régional du tourisme, un salarié du secteur touristique « suscite plus de 90 000 euros de retombées économiques » par an sur le territoire régional. Un seul emploi de perdu peut coûter cher pour le secteur à court comme à long terme.

Les chefs se réinventent

La situation a donc tout de suite été compliquée, notamment dans le secteur de la restauration. « Il faudrait une année blanche (de charges, ndr) pour s'en remettre, estime-t-on à l'UMIH du Centre. Sur les locaux appartenant aux collectivités, on a senti un effort. Du côté des bailleurs privés, on attend

encore un geste... » Pour tenter de « sauver les meubles » avec un chiffre d'affaires, même restreint, ou pour continuer de faire vivre les communes, « beaucoup se sont mis à faire de la vente à emporter et/ou du “click and collect”, complète la CCI régionale. Au contraire, d'autres en faisaient avant le confinement et n'ont pas ouvert. Il s'agit vraiment d'un choix personnel ». D'autres établissements et associations de restaurateurs ont décidé d'agir autrement : dans le Loiret, plusieurs restaurateurs ont rallumé les fourneaux pour proposer des plateaux repas à livrer aux particuliers et aux entreprises ; Cuisine en Loir-et-Cher a également développé la vente de plats aux entreprises mais aussi aux personnes âgées des Ehpad (dans le cas du chef Christophe Hay), afin de soute-

nir les agriculteurs locaux ; Touraine Gourmande livre des repas aux soignants sur le front. Pour tout cela encore faut-il avoir les moyens de livrer. Certains établissements n'ont pas cette chance, d'autant plus s'ils débudent. Chacun fait donc comme il le peut et comme il l'entend. Les avis divergent sur des ouvertures rapides, mais en petits effectifs, ou des ouvertures plus tardives dans l'été, mais avec une équipe au complet et des terrasses remplies à ras bord. Tout en respectant les mesures sanitaires (aménagement des espaces, gel hydroalcoolique, équipement des salariés – non chiffré à l'heure actuelle)... Et les 4m² obligatoires par personne, évidemment.

*l'étude a été réalisée du 6 au 14 mai ; 950 établissements ont répondu.

C.S.

Cet été, le Loiret veut attirer les soignants

Si les dégâts ne sont pas encore chiffrés, le secteur du tourisme est déjà largement impacté par la crise du coronavirus. Le Département du Loiret et Tourisme Loiret lance un plan de relance. Objectifs ? Préserver les salariés du secteur et développer le tourisme en pleine crise économique post-confinement.

Le confinement impacte et va encore longtemps impacter l'économie. Dans le Loiret, le tourisme est touché de plein fouet. Si aucun chiffre n'a été communiqué pour le moment, les retours des acteurs du secteur sont inquiétants pour la santé des différents établissements. Sans déplacement possible, il n'y a plus de tourisme, donc plus de chiffre d'affaires. « La chute de l'activité est énorme, affirme notamment Frédéric Néraud, président de Tourisme Loiret. Le manque à gagner est considérable car il y a eu de nombreuses fermetures. Heureusement il y a aussi eu des activités de substitution mises en place, en restauration par exemple avec la livraison. Mais il faut agir assez rapidement. »

À la fin du mois d'avril, Tourisme Loiret et le Département du Loiret ont ainsi dessiné un plan de relance économique. Il vise à reprendre sereinement et de garantir un certain volume d'affaires, sans « subvention aveugle » mais avec un « travail concret dans le secteur ». L'objectif ? Permettre au Loiret de garder sa 8^e position dans la catégorie Tourisme à la campagne (2018) et la renforcer. Plus de 5 000 emplois salariés sont à préserver. En plus du budget opérationnel de base de 600 000 € de Tourisme Loiret, le conseil départemental ajoute donc 3 millions d'€ pour mettre en œuvre le plan de relance. « Ce choix n'est pas une perfusion financière, assure plusieurs fois Frédéric Néraud. C'est une priorité. »

Garder les Loirétains, chercher les autres

Comme annoncé par le gouvernement, les charges des entreprises privées sont reportées et étalées dans le temps. Le plan départemental, lui, supprime également les cotisations auprès de Tourisme Loiret et encore les commissions de ventes réalisées sur le site Internet. La sortie de la crise sanitaire et l'entrée dans la crise économique va demander de l'accompagnement, « notamment pour les entreprises individuelles, souvent prises au dépourvu ». Une formation individuelle, pour répondre aux nouveaux enjeux, ceux de l'après crise,



“ La chute de l'activité est énorme »
Frédéric Néraud, président de Tourisme Loiret ”

va être financée pour les entrepreneurs intéressés ; des aides vont être proposées auprès des prestataires afin de réaliser des campagnes de communication et de promotion des entreprises du territoire. Mais le volet le plus lourd concerne une opération de promotion de grande ampleur : des bons d'achats de 100 €, à dépenser dans les hôtels, gîtes, restaurants, sites touristiques du Loiret, vont être donnés aux personnels soignants, sociaux, médico-sociaux, mobilisés pendant la crise sanitaire dans le département ; des tickets d'entrées aux sites touristiques vont également être achetés et distribués au 35 000 collégiens du département, ainsi qu'aux résidents des Ehpad et aux enfants de la protection sociale départementale ; le

grand public peut désormais acheter en pré-vente des séjours ou des tables dans les restaurants du territoire ; des efforts financiers vont être faits pour les travaux de restauration des monuments privés, comme le château de Meung-sur-Loire ou celui de La Ferté Saint-Aubin. L'idée est de « conforter une prise vers une activité progressivement normale » pour les acteurs du tourisme, d'impulser la saison touristique de l'été.

Mais comment inciter les Loirétains à rester faire du tourisme chez eux, là où ils se sont confinés pendant quasiment deux mois, et attirer les autres Français à découvrir le territoire sachant que tous les départements se lancent dans cette quête ? « Nous voulons dire aux soi-

gnants, hors du Loiret, de venir chez nous, se mettre au vert, se reposer après la fin de la crise, lance Marc Gaudet, le président du Département du Loiret. Pour ça, il faut bien évidemment garantir la sécurité sanitaire des visiteurs. Les réouvertures (des hôtels, restaurants, sites touristiques) ne se feront qu'à cette condition. » Une grande campagne de communication devrait donc être lancée dans le département et à travers la France pour promouvoir la Sologne, le Pithiverais, le Gâtinais et le Giennois, l'atout principal du territoire étant sa proximité avec l'Ile-de-France.

C.S.



Pierre Palmade dans "Pierre Palmade joue ses sketches" Théâtre Monsabré

Blois, théâtre Monsabré,
11 rue Bertheau.
Le jeudi 22 octobre à 20 h 45

Tél. 06 44 80 25 45
email contact@theatremonsabre.fr

Il y a 30 ans exactement, Pierre Palmade faisait ses premiers pas sur une scène parisienne

Aujourd'hui, il reprend une sélection de sketches qu'il affectionne particulièrement et qu'il a pioché parmi ses 9 one-man-shows. Pierre Palmade avait envie de voir si ses sketches avaient toujours la même résonance aujourd'hui...



COMPTOIR DES LITS
DEPUIS 1960

Vente de literie directe fabricant

Des prix et des produits faits par des pros pour les pros.

Sommiers, matelas & accessoires de literie
-Catalogue disponible sur simple demande-

02 54 87 72 88 - serviceclients@comptoir-des-lits.com
20 rue de la noue bidet, 41 220 Saint-Laurent-Nouan
(entre Orléans et Blois)

(Re)découvrir les parcs départementaux en résolvant des énigmes au fil de balades bucoliques

Six des sept parcs départementaux du Loiret sont de nouveau ouverts au public (seul l'étang du Puits à Cerdon reste pour le moment inaccessible). Afin d'inciter les Loirétains à se réappropriier ces lieux, dans le respect des gestes barrières, rendez-vous sur le site du Département du Loiret pour télécharger des parcours à énigmes tournés vers la protection de l'environnement.

Une fois les énigmes en main, direction :

- **Ardon**, pour le parc naturel des Dolines de Limère, riche de paysages variés et de nombreuses espèces d'oiseaux ;
- **Briare**, pour le parc naturel de Trousse-Bois, abritant la faune et la flore typiques des zones humides ;
- **Meung-sur-Loire**, pour le parc des Courtils de Mauves, à la richesse écologique remarquable ;
- **Sully-sur-Loire**, pour le parc naturel du château de Sully-sur-Loire, où se côtoient 89 espèces d'oiseaux et 184 plantes ;
- **Villemandeur**, pour le parc naturel de la prairie du Puiseaux et du Vernisson, véritable poumon vert ;
- **Châteauneuf-sur-Loire**, à deux pas du château castelneuvien, le parc naturel de Châteauneuf abrite une grande diversité botanique.



© DChauveau

Pour télécharger ces parcours, rendez-vous sur

<https://parcs-naturels.loiret.fr>

La solution de chacune de ces énigmes permettra aux Loirétains de découvrir l'espèce emblématique, qu'elle soit animal ou végétale, du site dans lequel ils mèneront l'enquête. Les plus brillants pourront remporter des cadeaux écolos en envoyant leurs réponses à l'adresse mail suivante : ens@loirer.fr





Que faire à moins de 100 km de chez soi dans le Loiret ?

Les longs week-end déconfinés et les incertitudes concernant les réservations estivales sont autant d'occasions pour les Loirétains d'assouvir leurs envies d'évasion en restant proches de leur domicile et à moins de 100 km de chez eux. Pour les aider, le Département du Loiret et Tourisme Loiret ont mis en ligne une carte interactive dont le mot d'ordre est tourisme de proximité !

Pour retrouver la carte interactive « *Partir à moins de 100 km de chez moi* », rendez-vous sur loiret.fr/actualite/100-km-de-chez-vous-il-y.

L'ensemble des musées, châteaux, parcs naturels, monuments historiques, balades en pleine nature et autres belvédères y sont répertoriés. Cette carte est régulièrement mise à jour en fonction des nouvelles ouvertures au public.

Et si, lors de leurs visites, les Loirétains ont un petit creux, le site de Tourisme Loiret répertorie l'en-

semble des restaurateurs loirétains proposant des plats à emporter et à l'avenir devraient afficher leurs réouvertures également.

L'occasion de découvrir ou redécouvrir son département !

Rendez-vous dès maintenant sur loiret.fr/actualite/100-km-de-chez-vous-il-y et www.tourismeloiret.com



© Département du Loiret

NOUS AVONS LES *mêmes valeurs...*

Déjeuner sur la terrasse - vue panoramique sur le golf

MENU EXPRESS
LE MIDI
à partir de
14€



Votre
événement privé
et personnalisé
clé en main (le soir)

À partir de
20 personnes*



GOLF
ORLÉANS - LIMÈRE



GOLF
ORLÉANS - DONNERY

www.golffimere.com - 1411 Allée de la Pomme de Pin - 45160 Ardon - 02 38 63 89 40
www.golfdonnery.com - Domaine de La Touche - 45450 Donnery - 02 38 59 25 15

* Sous conditions

CHÂTEAU DE SULLY~ SUR~LOIRE

ENTREZ DANS LA DEMEURE
DE MAXIMILIEN DE BÉTHUNE,
DUC DE SULLY



L'imposante architecture médiévale du château de Sully domine la Loire de ses sept siècles d'existence.

Avec ses hautes tours, ses douves encore en eau et sa superbe charpente en berceau brisé, le château se présente tel un gardien des riches heures de l'histoire de France.

Visitez la demeure de Maximilien de Béthune, plus connu sous le nom de duc de Sully, célèbre ministre d'Henri IV et découvrez l'histoire de cette famille qui fut propriétaire du château pendant près de quatre siècles !

chateausully.fr

Loiret 
votre Département

02 38 36 36 86